

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3837 - MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

## CHU DE BRAZZAVILLE

Denis Bernard Raiche  
veut rompre avec  
les anciennes pratiques

Installé hier dans ses fonctions, le nouveau directeur du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) s'est engagé à œuvrer pour l'amélioration continue de la qualité des services à la population. «... Je serai intransigeant contre tout abus des mandataires de l'ensemble des ressources du

CHU-B. je veillerai à renforcer le service public et non à enrichir le secteur privé », a-t-il déclaré tout en promettant mettre en place un système de traçage pour tout achat de fournitures médicales et autres équipements

Page 5



Le nouveau directeur général, le Dr Denis Bernard Raiche

## SPORTS D'ÉLITE

La reprise des compétitions  
saluée par les athlètes

Steve Kouma

La reprise, sans public, des rencontres sportives décidée par la coordination nationale de lutte contre la Covid-19, interdites sept mois durant du fait de la pandémie de coronavirus, constitue un soulagement pour les dirigeants des fédérations et les athlètes restés longtemps inactifs.



Thumbnail

« Je félicite le gouvernement pour cette prise de décision parce qu'un mouvement sportif sans activités est un danger. Pendant plusieurs mois les athlètes sont restés inoccupés, ce qui a for-



Francis Anga

tement impactés les programmes d'activités des fédérations mais aussi sur les performances des athlètes », a précisé Guy Venseslas Ngouma, président de la fédération congolaise de Jiu-jitsu.

Page 16

## DISPARITION

## Décès du journaliste Joël Elo

Journaliste-présentateur des journaux parlés en français, Joël Elo est décédé dans la nuit du 26 au 27 septembre à Brazzaville des suites d'un arrêt cardiaque. Rédacteur en chef à la Radio nationale congolaise, le dispa-

ru a commencé ses premiers pas dans le métier à la chaîne départementale de Pointe-Noire. De nombreux auditeurs gardent de lui une belle image à travers son journal dominical de 7 heures.

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Un appui budgétaire supplémentaire  
pour l'assainissement

Page 2

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les examens niveau master  
suspendus à la Faculté  
des sciences économiques

Les étudiants dans la cour après l'annulation des examens. Coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19 vient à peine d'autoriser la reprise des activités dans les établissements d'enseignement supérieur. On devrait nous permettre de composer et appliquer cette mesure au second semestre », a expliqué un des étudiants mécontents.

Page 5

Une protestation d'étudiants de niveau master écartés pour non-paiement des frais d'inscription avant leur accès dans les salles d'examen a conduit à la suspension des évaluations à la Faculté des sciences économiques.

« Nous n'avons pas refusé de payer. Mais le délai de huit jours est court. La

## LINGUISTIQUE

Problématique de la sauvegarde  
des langues vernaculaires au Congo

Dans le cadre des activités marquant les 140 ans de la signature entre Savorgnan de Brazza et Makoko, le Pr Yvon-Pierre Ndong a animé, le 26 septembre à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème : « La situation linguistique dans le département de la Cuvette en République du Congo ».

Les échanges entre les participants et le conférencier ont porté, entre autres, sur la

nécessité de sauvegarder nos langues vernaculaires, grand patrimoine culturel aussi bien pour l'Afrique en général que pour le Congo, en particulier.

Page 16

Éditorial

Voix

Page 2

## ÉDITORIAL

## Voix

Rien n'est plus important aujourd'hui que de faire entendre avec force la voix de l'Afrique sur la scène internationale comme l'a fait notre président en fin de semaine dernière à propos de la crise libyenne devant l'Assemblée générale des Nations unies réunie en vidéoconférence.

Outre le fait que cette voix marque l'attention que porte le continent dans son ensemble à l'une des pires crises de son histoire et la volonté de ses plus hautes instances d'aider le peuple libyen à trouver une solution pacifique à ses querelles internes, elle démontre également que les difficultés présentes générées par la pandémie du coronavirus et par les tensions économiques qui en découlent ne réduisent nullement le sens de la responsabilité qui anime la plus haute autorité de notre pays.

Dans le temps difficile que nous vivons tous, il est essentiel que la voix de la raison, c'est-à-dire de la paix, du non recours à la violence pour régler les conflits, de la liberté, de la fraternité entre les peuples soit perceptible au plus haut niveau de la gouvernance mondiale. Si rien ne dit, en effet, qu'elle sera entendue par les « grands » de ce monde qui se menacent directement au risque de provoquer de nouveaux drames humains, elle contribue activement à l'instauration d'un climat moins tendu dans les zones que l'intervention plus ou moins directe de ces mêmes puissances continue de déstabiliser dangereusement. Et, surtout, elle trace une voie claire dans la recherche d'une autre solution que la guerre pour réconcilier les frères ennemis dressés les uns contre les autres.

Certes il n'est pas certain que l'appel à la raison lancé une nouvelle fois par Denis Sassou N'Gusso soit entendu dès maintenant par ceux auxquels il s'adresse, mais tout indique, en revanche, que l'aggravation continue des effets dévastateurs de l'effondrement de la Libye et notamment la transformation de ce grand pays en une terre de non droit où prospèrent les trafics en tout genre finiront par imposer la solution préconisée par lui en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine.

Sur ce terrain au moins la 75<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies n'aura pas été inutile !

Les Dépêches de Brazzaville

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## Un appui budgétaire supplémentaire pour l'assainissement de la ville

Le gouvernement vient d'accorder un appui budgétaire supplémentaire de 2,5 milliards FCFA supplémentaires pour le pavage des voiries de Brazzaville et une allocation exceptionnelle de 473 431 548 FCFA pour l'assainissement, a annoncé le 28 septembre le maire de la ville Dieudonné Bantsimba à l'ouverture de la sixième session ordinaire administrative du conseil départemental et municipal.



Les conseillers autour du maire Dieudonné Bantsimba

Le projet de délibération portant examen et adoption du budget supplémentaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2020 est inscrit à l'ordre du jour de cette sixième session. En effet, cette nouvelle enveloppe vient en sus de l'appui budgétaire de 1,5 milliard FCFA inscrit au budget initial pour les travaux routiers dans la ville capitale.

« *Malgré cette crise, le gouvernement ne cesse d'appuyer notre action. L'appui budgétaire qu'il venait d'apporter à la mairie de Brazzaville a été pour nous une véritable bouffée d'oxygène et une preuve de plus de la volonté du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, de soulager les peines de sa population et de conduire notre pays vers le développement* », a déclaré Dieudonné Bantsimba.

Selon lui, ce soutien financier permet à la commune de Brazzaville d'engager des multiples chantiers qui s'exécutent dans la ville. Il s'agit, a-t-il rappelé,

des projets suivis directement par les services techniques municipaux ou les chantiers dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Délégation générale aux grands travaux.

Le maire de Brazzaville a récemment recueilli les préoccupations des habitants de la ville et de la sous-préfecture de l'île Mbamou. Il s'agit entre autres des problèmes d'érosions, d'ensablement, d'inondations, d'insécurité urbaine, de manque d'éclairage public dans les quartiers périphériques.

« *Face à ces nombreux problèmes, le parlement local est appelé à multiplier les efforts, imaginations, à concentrer toutes ses actions et tous ses moyens dans la recherche des solutions capables de répondre au mieux aux attentes prioritaires des habitants de Brazzaville* », a indiqué Dieudonné Bantsimba, demandant aux agents municipaux d'être plus assidus, plus ponctuels et plus professionnels, en vue d'un meilleur rendement.

Outre le budget supplémentaire, les conseillers sont appelés à se prononcer sur le projet de délibération autorisant la négociation des accords de partenariat avec les tiers pour la collecte des droits de places dans les marchés domaniaux de Brazzaville et sur un autre projet de délibération autorisant la négociation avec la Banque postale du Congo. Les autres affaires concernent le projet de délibération portant modification de la délibération du 22 septembre 2011 fixant le taux des taxes sur l'exploitation des produits de carrière dans la commune de Brazzaville et le projet de délibération fixant le coût de transport des restes ou dépouilles mortelles hors du périmètre communal de Brazzaville.

Au plan interne, les participants vont approuver le compte administratif du budget exercice 2019 ; le compte de gestion et le règlement du budget du conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2019.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elyv Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## L'ARPCE appelle à améliorer les réseaux

Dans une évaluation « QoS » des réseaux mobiles de la période allant du 2 juillet au 29 août 2020, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) révèle une couverture critique en réseau et des zones blanches dans plusieurs localités du pays.

Présenté par son directeur, Marc Sakala, et commenté par Benjamin Mouandza, directeur des Réseaux et services des communications électroniques à l'ARPCE, devant les directeurs généraux des opérateurs MTN Congo et Airtel Congo, le rapport analyse dans les détails la qualité des services avec des statistiques à l'appui.

S'il est vrai que le réseau n'est pas dégradé comme il y a quelques années, il présente néanmoins quelques ennuis au moment où, par exemple, l'on forme l'appel avec des secondes de latence en trop, des coupures ou perte de réseau pendant la communication. Les deux opérateurs MTN et Airtel sont également tancés pour leur réseau 3G data qui dévoile de façon générale, selon le rapport, « une criticité de débit » que l'on peut concevoir par les divergences de vitesse de connexion. Le rapport révèle aussi un ni-

veau de couverture critique avec plusieurs zones blanches, c'est-à-dire des territoires entiers qui ne sont pas desservis par un réseau de téléphonie mobile ou par Internet, s'étalant sur des kilomètres le long des deux routes nationales. Une anomalie grave à l'origine quelquefois des pertes de vie lors d'accidents sur ces routes, les réseaux téléphoniques n'étant pas disponibles pour pallier l'urgence.

Alors qu'il existe des localités qui attendent d'être entièrement connectées aux réseaux mobiles, à l'instar de Bouaniela dans le département de la Likouala, ville de plus de 7000 habitants que Marc Sakala a fait inscrire aux opérateurs l'urgence de « brancher » d'ici la fin de l'année, le respect des cahiers de charges reste la panacée pour couvrir l'ensemble du territoire.

Lors des échanges, l'ARPCE a réitéré aux opérateurs de

prendre leurs responsabilités sur ces dossiers même si dans le cadre du Fonds pour l'accès et le service universel, l'Etat assurera le financement de projets visant à couvrir l'ensemble du territoire national en infrastructures et services de communications électroniques, notamment en zone rurale ou enclavée.

## Améliorer les réseaux avant décembre

Des prochains tests du réseau sont prévus en décembre par le régulateur qui espère retrouver un tableau reluisant pour la sauvegarde des intérêts des consommateurs, de l'Etat et des opérateurs. En attendant cette étape, les directeurs généraux des sociétés de téléphonie mobile ont reconnu les anomalies des réseaux tout en promettant de corriger les erreurs.

La crise due à la Covid-19 a fortement impacté l'écosystème chez les deux opérateurs, a



Marc Sakala

expliqué Marc Sakala qui a cependant salué le travail de MTN et Airtel pendant cette période marquée par la baisse de prix des différentes offres. Si les deux opérateurs ont pu circonstanciellement maintenir les réseaux très chargés et sollicités il y a quelques semaines, il faut noter que la situation a par ailleurs rendu le travail ardu.

« Les effectifs ont été diminués, les interventions de

nuits ayant été annulées à cause des couvre-feu. Les opérateurs ne sont pas à leur niveau d'excellence. Ils ont fait face à une montée exceptionnelle de la charge des réseaux », a souligné le directeur général de l'ARPCE. Il a toutefois précisé aux opérateurs de briser « le relâchement » constaté et au respect du cahier des charges.

Quentin Loubou

## INFRASTRUCTURES

## Un appui multiforme du député Pierre Obambi aux travaux de la Tsiémé

Répondant aux sollicitations du Collectif des riverains, le député de la troisième circonscription électorale de Talangai, Pierre Obambi, entend apporter un appui matériel et financier aux travaux de réhabilitation du pont sur la rivière Tsiémé, au niveau des rues Loukolelas et Okoyo.

Long de près de 115 mètres, le débarcadère qui relie les quartiers 63 et 66 va être construit en fer et en béton. Ainsi, les membres du collectif ont demandé au député de leur apporter du ciment et autres matériaux durables.

Le président du quartier 66, Igor Ongogna, et le promoteur de l'école privée Sainte-Dorcas, porteurs du projet, ont présenté à Pierre Obambi les difficultés qu'endurent les riverains pendant la période de pluies, pour aller d'un quartier à un autre.

Prenant la parole à son tour, l'élu du peuple a salué l'initiative des riverains. Il a mis à profit cette occasion pour leur expliquer que l'aménagement des berges de la rivière Tsiémé est un projet que l'Etat a inscrit dans son budget, depuis au moins deux ans, pour un coût global de 400 milliards FCFA.

L'Agence française du développement, a-t-il renchéri, est favorable à en donner une bonne partie de fonds. La contrepartie financière congolaise, a-t-il poursuivi, tarde à être décaissée à cause de la crise financière doublée de la pandémie de Covid-19 que vit le Congo.

Au cours de cette rencontre, du 27 sep-



Pierre Obambi répondant aux questions de la presse

tembre, avec ses mandats des quartiers précités, Pierre Obambi a également abordé des sujets inhérents à l'insécurité, au banditisme dans les marchés domaniaux et aux allocations d'urgence que l'Etat a promis à la population, suite à la crise sanitaire.

A propos de l'insécurité, le député a assuré que l'Assemblée nationale ne cesse d'interpeller le ministre de l'Intérieur pour que des dispositions rigoureuses soient prises pour réduire la montée du banditisme dans les grandes villes congolaises. Abordant le point sur les allocations d'urgence, Pierre Obambi a assuré ses mandants que le gouvernement est actuellement en train de les payer dans les districts et quartiers qui ont achevé le travail d'identification et de vérification.

Roger Ngombé

## MANAGEMENT

## La Jeune chambre internationale-Congo satisfaite de son bilan 2020

La Jeune chambre internationale (JCI) antenne Congo s'est réjouie, lors de sa 10ème convention tenue le 27 septembre à Brazzaville de son bilan à mi-parcours des activités réalisées courant cette année.



Des membres de JCI-Congo lors de la réunion/Photo

Organisation internationale regroupant les jeunes leaders et managers d'entreprises dont l'âge varie de 18 à 40 ans, la Jeune chambre internationale a pour vision d'être le principal réseau mondial des jeunes citoyens actifs. Sa mission principale est d'offrir aux jeunes gens des opportunités d'affaires et de développement, leur permettant de créer des changements positifs dans la communauté.

Deux points essentiels étaient à l'ordre du jour de cette 10e convention organisée sous la direction du président de JCI-Congo la verte, Trave-Taure Kinzonzi Mpounzo. Après avoir fait le point des cotisations statutaires des membres, les participants ont adopté le rapport financier du mandat en cours. Ils se sont dit satisfaits du travail abattu cette année, mais aussi et surtout des avancées réalisées par JCI-Congo ces neuf premiers mois de l'année.

A la faveur de cette convention, les membres de cette organisation ont élu Théophile Maloumbi comme nouveau président au titre de l'année 2021. Le

nouvel élu qui nourrit de grandes ambitions à la tête de cette structure a décliné son plan d'actions prioritaires, qui se résume en cinq points essentiels. « Il s'agira en premier de renforcer les capacités des membres et de redorer le blason de notre organisation. Courant notre mandat, nous comptons aussi construire un hangar à l'hôpital de Makélékélé afin de permettre aux gardes malades de s'abriter lors des intempéries », a-t-il déclaré.

Pour l'année 2021, il a annoncé l'organisation d'une formation spéciale dénommée « académie d'entrepreneuriat » au profit des jeunes entrepreneurs. L'objectif est d'apprendre à ces jeunes investisseurs comment entreprendre et/ou gérer une unité de production. De même, il entend organiser une campagne de distribution des drapeaux dénommée « Une école, un drapeau », destinée à offrir à toutes les écoles de Brazzaville des drapeaux nationaux avec lesquels ces établissements assureront la levée quotidienne des couleurs.

Firmin Oyé

41<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

## Le Congo engagé résolument à faire du tourisme un secteur d'avenir

Le 27 septembre de chaque année, l'humanité entière célèbre la journée mondiale du tourisme. A cette occasion, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a délivré un message dans le quel elle dévoile l'engagement du Congo à faire du tourisme un secteur d'avenir.

La célébration de cette journée vise à sensibiliser la communauté internationale à l'importance du tourisme et de ses valeurs socioculturelles, économiques et environnementales, a déclaré la ministre, d'entrée de jeu. La quarante-et-unième journée mondiale du tourisme, édition 2020, en dépit du contexte difficile imposé par la Covid-19, est célébrée sur le thème : « Le tourisme et le développement rural ». Un thème révélateur de l'importance que revêt le tourisme dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Le secteur touristique, a indiqué la ministre de tutelle, constitue une source de revenus et un puissant outil de création d'emplois en milieu rural à forte activité touristique. Il est une force motrice de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Le tourisme peut être une alternative partielle aux emplois dans l'agriculture et l'industrie.

Le tourisme rural prend de plus en plus d'ampleur dans la majorité des pays de par son lien avec la nature, qui implique la notion de tourisme vert, aujourd'hui à la mode. A côté du tourisme balnéaire, le tourisme rural séduit de plus en plus de familles et d'amateurs de vacances simples et faciles, liant nature, culture, détente, santé et retour aux sources. Ainsi, depuis quelques années, le tourisme rural semble représenter une réelle

opportunité de diversification des revenus, a-t-elle souligné.

La ministre s'est également interrogée sur comment les paysans peuvent s'intégrer dans le développement de ce tourisme ; comment les accompagner dans cette démarche. A propos, elle pense que le gouvernement de la République, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable du tourisme et du plan national de développement 2018-2022, fait une place de choix au développement de l'écotourisme et du tourisme communautaire. C'est dans ce contexte qu'il ne cesse de multiplier des initiatives avec les partenaires au développement afin de soutenir la création des entreprises touristiques en milieu urbain et rural. « Notre activité touristique est actuellement axée sur le tourisme d'affaires et de congrès. Au vu de la prise d'ampleur de ces formes de tourisme et de la méconnaissance du tourisme rural par un grand public, il apparaît donc nécessaire d'une part de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du tourisme rural et de soutenir les différentes initiatives des communautés locales d'autre part. Cette approche ne peut que bénéficier à la population rurale



Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'Environnement (crédit photo/MTE)

grâce aux prestations de service fournies aux touristes ou à la création de petites entreprises communautaires. Le tourisme rural aide à corriger le déséquilibre interdépartemental et à freiner le dépeuplement des régions où s'exerce cette activité », a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault. Poursuivant la déclaration, la ministre a fait savoir que dans de nombreux pays émergents, le tourisme représente l'option de développe-

ment économique durable la plus fiable, et, pour certains de ces pays, la principale source d'épargne en devises étrangères. Ainsi, le tourisme est une activité qui met en contact le producteur avec le consommateur. L'interaction entre les touristes et les communautés locales peut fournir des bénéfices intangibles et pratiques. Les valeurs culturelles, environnementales et économiques favorisent la prise de conscience croissante des enjeux dans la stimulation des investissements locaux en matière d'infrastructure.

Arlette Soudan-Nonault, a rappelé dans sa déclaration que le tourisme est considéré comme l'une des sources majeures de revenus au niveau mondial. L'industrie touristique offre plusieurs possibilités d'emplois directs, indirects et induits dans les milieux ruraux. Elle constitue donc un puissant outil d'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Le Congo s'est engagé résolument à faire du tourisme un secteur d'avenir. C'est pour cette raison qu'il a abritée, le 14 février 2019, à Brazzaville, la première édition de la Caravane de la Charte africaine du tourisme durable et responsable.

Le tourisme est un efficace catalyseur de développement et de

croissance nationale, a souligné la ministre. C'est ainsi que, conscient de cette importance, le gouvernement de la République œuvre pour la politique de développement d'un tourisme planifié à forte contribution à la réalisation des objectifs de diversification économique du pays. « Industrialiser le pays par la structuration locale du tourisme c'est lutter contre le chômage, consolider et pérenniser la croissance économique inclusive. Tel est l'un des défis de « la Marche vers le Développement », projet de société du président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso », a-t-elle indiqué.

Fervent défenseur de la destination Green-Congo, la ministre a soutenu que « c'est dans cette optique que nous devons accorder une attention soutenue au développement responsable et durable du tourisme par des investissements multiformes allant de la construction des infrastructures dans et autour des aires protégées, à la mise en valeur des sites méconnus, et cela dans l'intérêt prioritaire des populations riveraines. C'est ici plus que jamais l'occasion de le redire : le tourisme est un pétrole qui ne tarit jamais. A nous de savoir l'exploiter »

Bruno Okokana

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

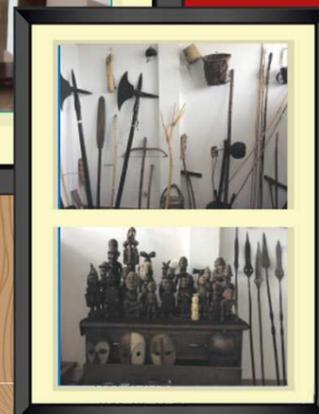
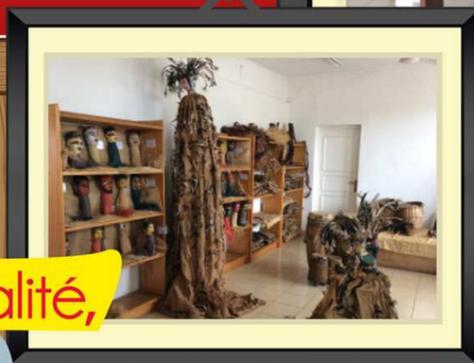
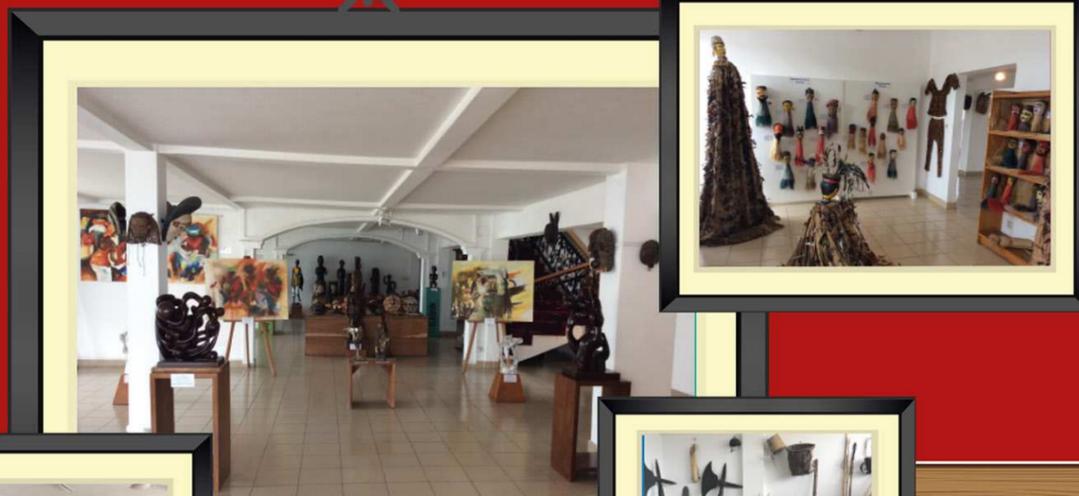
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## SANTÉ DE LA REPRODUCTION

## "Avenir Nepad" plaide pour des avortements sans risque au Congo

Dans le cadre de la célébration, le 28 septembre, de la journée internationale de l'avortement sécurisé et légal, l'ONG Avenir Nepad a animé, en prélude, une conférence de presse pour édifier l'opinion sur l'ampleur et les dangers du phénomène au Congo. Elle a ainsi plaidé pour un avortement légal et sans risque dans le pays.



Les animateurs de la conférence DR

La Journée internationale de l'avortement sécurisé boucle la semaine contraceptive qui a commencé le 22 septembre dernier, incluant la journée de la contraception, célébrée le 26 septembre. C'est une campagne menée par les institutions habilitées, en appui avec les organisations partenaires spécialisées dont Avenir Nepad. Elle vise à rappeler aux Etats et gouvernements les engagements pris en matière de protection des Droits de la santé sexuelle et reproductive (DSSR).

Cette campagne a aussi pour objectif de mobiliser les organisations de la société civile afin de permettre aux femmes de s'approprier de leurs droits sexuel et reproductif.

A cette occasion, Avenir Nepad a publié quatre enquêtes réalisées sur les DSSR dans les deux principales villes du Congo. Il s'agit de : Cadre juridique et légal de l'avortement au Congo ; de la situation des avortements à risque au Congo : cas de Brazzaville et Pointe-Noire ; l'enquête démographique sur les avortements clandestins au Congo, et de la problématique des avortements médicamenteux au Congo.

Dans ses enquêtes de terrain, l'ONG retrace l'ampleur du phénomène dans les deux grandes villes. Selon cette organisation spécialisée, ces avortements s'opèrent dans plusieurs contextes.

« Nous avons organisé cette journée de réflexion pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'ampleur du phénomène d'avortements clandestins et sur les droits des femmes, en s'appuyant sur certaines conventions que le Congo a signé au plan international, mais qui peinent d'être appliquées », a précisé le coordinateur de l'ONG Avenir Nepad, Stanislas Ngodi.

Ainsi, s'appuyant sur le protocole de Maputo, en son article 14, alinéa 2, garantissant les droits de santé sexuelle et reproductive, l'ONG appelle le gouvernement à mettre en application ces dispositions afin d'arrêter ce fléau grandissant, en vue de garantir aux femmes des avortements légaux, responsables et sans risque.

Firmin Oyé

## FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

## Les examens niveau master suspendus

La protestation des étudiants mis à l'écart lors de la session, pour non-paiement des frais d'inscription dans un délai qu'ils ont jugé très court, a conduit la suspension des examens du niveau master à la Faculté des sciences économiques.

« Ne sont acceptés dans les salles d'examen que les étudiants détenteurs de leurs cartes (...). Les étudiants sont donc priés, pour leur propre intérêt, de s'inscrire afin d'obtenir leurs cartes et avoir accès aux salles d'examen », souligne une note d'information signée par le chef de service de la scolarité de la Faculté des sciences économiques, publiée le 18 septembre, soit huit jours avant le début de la session. Ces frais d'inscription s'élèvent à 31 500FCFA.

Le jour du lancement des épreuves, le 26 septembre, les étudiants, qui ne sont pas acquittés de leurs frais ont été orientés dans l'amphi 600, pour y passer les épreuves. Après deux heures, ils n'avaient pas toujours reçu de sujets, tandis que les collègues composaient. Ils se sont rendu compte que c'était une manière de les mettre à l'écart.

La protestation a donc commencé : quelques copies de ceux qui composaient ont été ravies et déchirées; les épreuves finalement suspendues.

« Nous n'avons pas refusé de payer. Mais le délai de huit jours est court. La Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 vient à peine d'autoriser la reprise des activités dans les établissements d'enseignement supérieur. On devrait donc nous permettre de composer et appliquer cette mesure au second semestre », a expliqué un des étudiants mécontents. D'autres répétaient en chœur que l'Etat leur doit des mois de bourse impayés, donc les services de la scolarité doivent modérer leurs décisions en tenant compte du contexte financier très difficile.

Par ailleurs, au niveau des première et deuxième années de licence, notamment, les examens se poursuivent. C'est, sans nul doute, au mois d'octobre, qui commence dans quelques jours, que les examens du niveau master seront reprogrammés.

Rominique Makaya

## CHU

## Denis Bernard Raiche veut rompre avec les anciennes pratiques

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a pris ses fonctions le 28 septembre, en présence du directeur de cabinet du ministre en charge de la Santé, Florent Balandamio. Denis Bernard Raiche s'est engagé à mettre un terme aux mauvaises pratiques de certains agents de cette structure sanitaire.

Il entend prôner une culture de gestion basée sur la performance pour toutes les opérations administratives, logistiques, comptables, financières. Le plateau technique du CHU répond aux normes et standards internationaux de façon à offrir des soins spécialisés de qualité et de niveau tertiaire, à optimiser les apprentissages en sciences de la santé et réaliser des travaux de recherche répondant aux problèmes de santé du Congo.

Le Dr Denis Bernard Raiche a énuméré ses priorités au sein du CHU, notamment l'amélioration de l'offre de service de qualité à la population ; la gestion de la présence au travail des médecins ainsi que tout personnel soignant et administratif. « Les médicaments et consommables doivent être disponibles en tout temps pour un fonctionnement optimal de la pharmacie, des laboratoires et de l'imagerie », a-t-il indiqué.

Le directeur du CHU a aussi souligné « la mise en place d'un système de traçage qui permet



tra de faire le lien entre le bon de commande, la réception, la sécurisation et son utilisation. Ce traçage sera requis pour tout achat de fournitures médicales et autres ».

Le directeur de cabinet du ministre en charge de la Santé a félicité le nouveau directeur général du CHU avant de lui rappeler les attentes du gouvernement. « ... Il ne vous reste que dix-huit mois pour atteindre les résultats... le comité de suivi a validé les

interventions majeures d'une importance stratégique et forte rentabilité sociale qui doivent être mises en œuvre. Il s'agit aussi d'apaiser le climat social, en renforçant le dialogue social, de l'alignement des salaires du CHU sur ceux de la Fonction publique et de la mobilisation à périodicité fixe de la subvention d'équilibre de 1,5 milliard FCFA par trimestre », a signifié Florent Balandamio.

Guillaume Ondzé

## ACTIONS SOCIALES

## Un don de kits scolaires aux enfants handicapés

L'Union pour la promotion et le développement des femmes handicapées du Congo (UPDFHC) a remis le 26 septembre, des fournitures scolaires aux apprenants handicapés du cycle primaire et secondaire à deux semaines de la rentrée scolaire.



Les récipiendaires (Adiac)

Le don a été composé de sacs d'écolage, de gourdes ainsi que de kits d'apprenants handicapés visuels. Il permettra de garantir leur scolarisation au moment de la reprise des classes.

La cérémonie a été supervisée par le bureau de l'association, représenté par la secrétaire générale, Gustavie Louzolo, en présence du délégué de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, Georges Mvoubi.

Peu avant la remise des kits, Gustavie Louzolo a expliqué que la remise des kits scolaires ne consistait pas seulement à les encourager à renouer avec le chemin de l'école mais à les préparer à devenir une élite intellectuelle afin de poser la problématique d'insertion du handicap au Congo. Elle a émis le souhait aux autorités et partenaires au développement d'appuyer leur initiative.

La présidente de l'UPDFHC, Lucie Bernadette Inanga, a intervenu par

visioconférence depuis les Etats-Unis. A cet effet, elle a invité les enfants à rêver grand, ajoutant de ne pas garder ces kits sous leurs lits parce que ces fournitures leur faciliteront les conditions d'apprentissage.

« Personne ne viendra travailler à votre place pour que vous deveniez meilleurs. Ma mission est de vous soutenir et de vous éduquer. Soyez focalisés sur vos études pour réussir votre vie. Ne regardez pas votre handicap car rien ne vous est impossible. J'ai été comme vous il y a de cela vingt ans, mais je vous encourage à faire mieux que moi parce que votre volonté détermine votre devenir ».

Lucie Bernadette Inanga a demandé aux parents d'encourager ces enfants à réaliser le rêve de leur vie et a promis primer les meilleurs élèves à la fin de l'année.

La septième édition de remise de fourniture scolaire a été couplée

d'une conférence de presse sur le thème « L'alphabétisation des enfants handicapés-vulnérables dans le contexte du covid-19 ». Les apprenants ont été édifiés sur la typologie des enfants handicapés, l'impact du covid-19 sur cette catégorie de personne vulnérable et bien d'autres concepts.

L'orateur a souligné la discrimination, le manque de soutien aux établissements spécialisés des enfants handicapés ainsi que les difficultés des mesures barrières observées notamment par les sourds-muets. Rappelons que l'Union pour la promotion et développement des femmes handicapées du Congo a été créée le 31 juillet 2008. Elle organise plusieurs actions sociales en faveur des personnes vulnérables. Parmi lesquelles, les dons de vélos tricycles, de prothèses, de fauteuils roulants, la prise en charge des personnes handicapées en situation critique, etc.

Lydie Gisèle Oko

## EDUCATION

## Les jeunes bacheliers édifiés sur le choix d'orientation scolaire

Dans la vision de limiter le taux d'échecs constatés au niveau des études supérieures, les nouveaux bacheliers et étudiants ont bénéficié, le 25 septembre, des enseignements sur le choix des filières et de la formation.

Le taux d'échec peut être expliqué par le mauvais choix des élèves eux-mêmes ou par la volonté des parents imposée aux nouveaux bacheliers.

L'objectif est d'accompagner les jeunes sur des pistes universitaires afin de leur permettre d'analyser les différentes opportunités utiles à leur vie professionnelle.

Les connaissances ont été données aux jeunes lors du salon d'orientation des études supérieures organisé au Complexe Révolution par la plateforme des associations dénommée « Dynamique Mwana Ekolo » que dirige Sidrick Dekambi.

Les services de l'enseignement supérieur ont à cette occasion expliqué l'importance de l'orientation pour l'avenir. L'orientation est un facteur déterminant dans la formation. Elle est axée sur le questionnement, notamment avec le choix de la filière, l'établissement et l'emploi. Les trois éléments font recours à l'identification, la capacité intellectuelle, l'intérêt du choix, au domaine de compétence ainsi que la qualité afin d'éviter le mimétisme. « L'objectif du ministère est



d'aider les bacheliers à mieux s'orienter; à leur faciliter l'insertion universitaire et professionnelle parce que l'université est un monde complexe dans son organisation et son fonctionnement », ont-ils déclaré.

Ils ont, par ailleurs, évoqué les

différentes possibilités d'études post-baccalauréat au Congo : à l'étranger, à l'Université Marien Ngouabi et dans les écoles privées du pays.

Le président de la plate-forme « Dynamique Mwana Ekolo », Sidrick Dekambi, a souligné dans son allocution que ce premier

salon d'orientation sur les études d'enseignement supérieur a permis d'ouvrir les portes à une série d'activités sur les maux qui minent la jeunesse congolaise.

La plate-forme, poursuit-il, envisage apporter sa pierre à l'édifice et à la résolution d'une équation plus complexe du système édu-

catif au niveau supérieur. Selon lui, le constat fait a montré que les bacheliers et autres jeunes peinent à avoir des connaissances des débouchés professionnels ou des métiers en rapport avec leur cursus scolaire. Les services chargés de l'orientation sont souvent mal connus ou totalement ignorés. « Après le baccalauréat, les étudiants éprouvent des difficultés pour s'orienter. La garantie de leur avenir professionnel ne se trouve pas à tout pris dans l'obtention du baccalauréat + 5 et plus. Le tout dépend du métier que l'on vise et du secteur d'activité dans lequel on souhaite travailler », a-t-il déclaré.

Au terme de la cérémonie, les jeunes bacheliers ont témoigné leur engouement à participer au salon d'orientation. Ils ont promis d'éviter de tomber dans les erreurs en faisant parfois la volonté de leurs parents.

Juliana Ongoko a indiqué qu'elle se voit s'ouvrir l'esprit sur les démarches de demande de bourses et d'avoir pris connaissance des écoles ayant un partenariat avec l'Etat congolais.

*Lydie Giisèle Oko*

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

## MISSIONS :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

## PROFIL RECHERCHE :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude\_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
- Editer la liste des immobilisations acquises;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
- Autres tâches :
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

seront confiées.

-Savoir-faire

- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage;
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

## QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

## COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

## AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

## MISSIONS :

- Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

## PROFIL RECHERCHE :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- Savoir-faire:
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

• Connaître les Normes OHADA;

- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

## -Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

## QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou d'une banque;

## COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
  - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

## COVID-19

## L'Afrique plus résiliente que prévu

Sept mois, après le début de la pandémie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a détaillé, le 25 septembre, au cours d'un point de presse, les premières pistes de recherche pour tenter de comprendre pourquoi l'Afrique est moins touchée par la Covid-19.

Au moment de l'apparition de la maladie, les perspectives n'étaient pas réjouissantes, elles étaient même apocalyptiques pour le continent africain. Les experts craignaient que les pays d'Afrique puissent être particulièrement touchés, avec des taux de transmission élevés, ce qui aurait alors rapidement submergé les systèmes de santé.

« Aujourd'hui, alors que les autres continents inquiètent, notamment les Etats-Unis ou l'Europe et l'Inde, l'Afrique a été épargnée par la propagation exponentielle de l'épidémie de Covid-19 redoutée », s'est félicitée l'OMS.

« Depuis le 20 juillet, la région a connu une baisse soutenue des nouveaux cas de Covid-19. Au cours des quatre dernières semaines, 77 147 nouveaux cas ont été

signalés, contre 131 647 au cours des quatre semaines précédentes », a-t-elle détaillé. À ce jour, plus de 1,4 millions de cas de Covid-19 ont été répertoriés en Afrique pour près de trente-cinq mille décès, selon l'Afrique Centre de prévention et de contrôle des maladies de l'Union africaine.

« Certains des pays les plus touchés, dont l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, Kenya, Madagascar, Nigeria, Sénégal et l'Afrique du Sud, ont tous vu les infections chuter chaque semaine au cours des deux derniers mois », a précisé l'OMS.

Une première explication viendrait de l'âge de la population, selon la directrice régionale de l'Organisation, le Dr Matshidiso Moeti. Les scientifiques ont, en effet, montré que les personnes

âgées étaient plus à risque de contracter la Covid-19.

« Dans la plupart des pays d'Afrique, environ 3% de la population a plus de 65 ans. Il y a des pays qui ont un taux de mortalité plus élevé en Afrique. L'Algérie, par exemple, où l'on voit que près de 10% de la population a plus de 65 ans. Donc, on pense que l'âge fait une différence. Et il y a d'autres facteurs : la mobilité internationale, la capacité à se déplacer à l'intérieur des pays, les réseaux routiers, le nombre de voiture par habitant. Tout cela joue sur la capacité de diffusion du virus dans les pays », a indiqué la directrice régionale.

La température ou même la manière de vivre pourraient également jouer. Matshidiso Moeti estime, ainsi que le fait

que les seniors vivent dans la maison familiale en Afrique et non pas réunis au sein de maisons de retraite, a pu éviter des foyers de contagion. Mais l'OMS est loin de tresser des lauriers aux pays africains.

En effet, le nombre de nouvelles infections pourrait augmenter dans les semaines à venir à mesure que les restrictions sont assouplies et que de nombreux pays africains reviennent lentement à la normale.

« Nous ne devons pas relâcher notre vigilance, car la propagation plus lente de l'infection dans la région signifie que nous nous attendons à ce que la pandémie continue à couvrir pendant un certain temps, avec des flambées occasionnelles. Ces dernières semaines, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, qui font partie des pays qui

ont enregistré une baisse des infections depuis la mi-juillet, ont vu leur nombre de cas augmenter légèrement », a prévenu Matshidiso Moeti.

Le niveau des tests « reste faible », relève enfin l'OMS, sans inquiétude sur les statistiques globales : « Les cas de Covid-19 manqués sont en grande partie dus au fait qu'ils sont asymptomatiques. En outre, il n'existe aucune preuve que les chiffres relatifs aux décès aient été erronés, car ils sont plus difficiles à omettre sur le plan statistique ».

Les scientifiques estiment que le succès de nombreux pays africains est déjà une leçon cruciale pour le reste du monde. Ils soulignent combien les préjugés peuvent fausser la recherche scientifique.

**Yvette Reine Nzaba**

## Cyril Ramaphosa favorable à un plan de relance continental

**Devant l'Assemblée générale des Nations unies (ONU), l'Afrique du Sud, qui assure la présidence tournante de l'Union africaine, a plaidé pour davantage de solidarité de la communauté internationale envers les pays africains confrontés à la Covid-19 et ses conséquences socio-économiques.**

## Une stratégie continentale contre le coronavirus

« Notre réponse à la pandémie de Covid-19 a démontré les sommets qui peuvent être atteints lorsque nous travaillons dans un esprit d'amitié et de solidarité. Si nous voulons construire un avenir commun et inclusif après l'épidémie, c'est cette solidarité qui doit perdurer », a déclaré le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, à la tribune de l'ONU.

C'était à l'occasion du 75e anniversaire de l'Assemblée générale des Nations unies. Il a précisé que l'Afrique a « une stratégie continentale pour lutter contre la pandémie impulsée par les communautés économiques régionales ». L'Union africaine (UA) a mis en place un fonds d'intervention contre la Covid-19 et lancé une plate-forme « révolutionnaire » africaine de fournitures médicales pour garantir que tous les pays du continent ont accès à l'équipement et aux fournitures nécessaires.

## Le soutien de la communauté internationale

Cyril Ramaphosa a déploré le retard que la pandémie fera subir à l'Afrique dans ses aspirations en matière de développement, en raison de la réorientation de ses ressources vers la lutte contre la pandémie. Parmi les secteurs affectés, figurent le logement; la santé; l'eau et l'éducation. Dans ce contexte, il appelle la communauté internationale et les partenaires internationaux à soutenir le déploiement d'un plan de relance global pour les pays africains, pour permettre d'atténuer les effets sur la santé de la Covid-19, et aider à « reconstruire nos économies brisées ». Le président de l'UA a également demandé la suspension des paiements d'intérêts sur la dette extérieure et publique de l'Afrique, l'institutionnalisation de la coopération entre l'UA et l'ONU et la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

## « Faire taire les armes »

Puis, il a réaffirmé la détermination des pays africains à poursuivre leurs efforts pour « faire taire les armes »; demandé que la résolution de l'institutionnalisation de la collaboration et le financement des opérations de maintien de la paix de l'UA soient abordés.

L'Afrique du Sud est dans sa deuxième année en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Le chef de l'Etat sud-africain a, toutefois, dénoncé la composition actuelle du Conseil de sécurité qui « ne reflète pas le monde dans lequel nous vivons ». Il a réitéré l'appel à « une plus grande représentation des pays africains au Conseil de sécurité et à ce que cela soit repris d'urgence lors des négociations intergouvernementales », a-t-il dit.

**Noël Ndongo**

## CLIMAT

## Un sommet pour faire pression

**Le sommet en faveur du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de Paris se tiendra le 12 décembre en vue de faire pression pour une action plus grande en matière de climat.**

L'annonce a été faite le 24 septembre lors d'une table ronde sur le changement climatique organisée en marge du débat de haut niveau de la 75e assemblée générale par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et le Premier ministre britannique, Boris Johnson, co-organisateurs. Ces assises réuniront les dirigeants du monde entier.

Au cours de cette semaine, la Chine et l'Union européenne ainsi que des entreprises et des autorités locales du monde entier ont réitéré leur engagement en faveur de l'action climatique.

Le monde est cependant encore loin de la bonne voie pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C, mais les annonces récentes ont envoyé un signal fort indiquant que la décarbonisation de l'économie mondiale est de plus en plus irréversible et

offre d'énormes avantages à ceux qui agissent de manière décisive.

« Nous avons des champions et des solutions tout autour de nous, dans chaque ville, entreprise et pays. Mais l'urgence climatique est totalement présente et nous n'avons pas de temps à perdre. La réponse à notre crise existentielle est une action rapide, décisive et élargie, ainsi que la solidarité entre les nations », a déclaré le secrétaire général.

Des données récentes montrent que les concentrations de gaz à effet de serre atteignent des niveaux records et que les impacts climatiques tels que les feux de forêt, les ouragans, la pollution atmosphérique, les sécheresses et les inondations s'aggravent à une échelle sans précédent, détruisant des vies, des emplois et des entreprises.

Pour l'événement de décembre, les

gouvernements nationaux seront invités à présenter des plans climatiques plus ambitieux et de meilleure qualité, ainsi que des plans de relance pour la Covid-19, de nouveaux engagements financiers et des mesures visant à renforcer la résilience qui sont alignés sur les contraintes du réchauffement climatique à 1,5° C et sur la dynamique des Objectifs de développement durable.

L'événement réunira des dirigeants de tous les niveaux de gouvernement ainsi que du secteur privé et de la société civile, pour présenter de nouvelles mesures qui stimuleront l'ambition et l'action.

La Conférence des Nations unies sur le changement climatique, la COP26, devait se tenir en décembre à Glasgow, mais a dû être reportée à novembre 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

**Josiane Mambou Loukoula**

## TRANSITION AU MALI

## Moctar Ouane nommé Premier ministre

L'ancien chef de la diplomatie malienne, Moctar Ouane, a été nommé Premier ministre du Mali le 27 septembre par un décret du président de la transition au Mali, le Colonel-major à la retraite Bah N'Daw.

Son gouvernement est attendu mardi, 29 septembre. Selon les recommandations des concertations nationales tenues à Bamako, cette équipe ne doit pas dépasser vingt-cinq ministres.

Après l'investiture du président et du vice-président de la transition vendredi dernier, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a lié la le-

vée des sanctions contre le Mali à la nomination d'un Premier ministre civil.

Agé de 64 ans, Moctar Ouane est un ancien ambassadeur du Mali auprès des Nations unies (1995-2002) et ministre des Affaires étrangères (2004-2009) sous le régime du président Amadou Toumani Touré (ATT). Il est actuellement le délégué général à la paix et à la sécurité de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA).

Polyglotte, parlant couramment l'anglais, le bambara, le peul et le français, ce diplomate chevronné est marié et père de trois enfants.

**Yvette Reine Nzaba**

## NUMÉRIQUE

## L'essor de la finance numérique au Congo au cœur de « Brazza Fintech tour 2020 »

Sur le thème « L'essor de la Fintech et les nouveaux défis socio-économiques du Congo », l'association Pratic que dirige Luc Missidimbazi et l'Africa Fintech forum organisent, les 1er et 2 octobre à Brazzaville, une conférence autour de l'impact des technologies numériques de la finance dans l'accélération du développement socio-économique.

La rencontre qui bénéficie de l'appui de plusieurs organismes et institutions dont l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques va réunir des experts congolais et africains du secteur du numérique, des banques, de la finance, des assurances et des start-up impliqués dans la fintech, cette nouvelle industrie qui déploie la technologie pour améliorer les activités financières.

« L'innovation digitale constitue aujourd'hui un véritable instrument en matière de création de richesses sur l'ensemble des domaines économiques et l'impact crucial du numérique est facteur d'émergence », a déclaré Luc Missidimbazi.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'association Pratic de promouvoir et sensibiliser les communautés avec Africa fintech forum, dans le but de rassembler les professionnels de la finance et de la technologie pour un partage d'expériences.

L'édition 2020 se tient dans un contexte caractérisé par l'interrelation dynamique entre le développement des technologies financières facteur de croissance et l'établissement de stratégie de relance économique imposée par les crises financières.

Plusieurs statistiques indiquent, en effet, des difficultés économiques et sociales qui minent bon nombre de pays africains. La crise sanitaire de la Covid-19 a surpris tous les analystes économiques. Elle a accéléré et accentué les conséquences lourdes de la crise sur l'économie congolaise générant de nouveaux défis économiques et sociaux.

**« L'innovation digitale constitue aujourd'hui un véritable instrument en matière de création de richesses sur l'ensemble des domaines économiques et l'impact crucial du numérique est facteur d'émergence »,**

Dans le même temps, le développement de l'écosystème des technologies financières connaît une croissance significative malgré la faible perfectibilité de l'inclusion financière en zone CEMAC, marqué par l'émergence des entreprises regorgeant d'énormes potentialités dans les services de paiement électronique et le transfert de fonds. L'Africa Fintech tour 2020 crée donc une valeur unique pour l'in-

dustrie des fintechs à travers toutes ses activités qui se tiennent en deux jours : conférence, workshop, coaching et mentoring. Quel est l'état actuel de la Fintech au Congo ; quelles réponses peut apporter la Fintech dans le développement socio-économique du pays ; quelles en sont les perspectives sur le développement, sont trois principaux problèmes qui seront abordés.

Africa Fintech Tour est une étape du parcours panafricain qui vise à réunir les acteurs de l'industrie des télécommunications, de la finance, des technologies numériques et les communautés d'innovation, coordonné par la plateforme Africa Fintech Forum.

Au Congo, l'Ong Pratic, une plateforme des professionnels du numérique et promotrice du Salon international Osiane, est le partenaire de cette initiative.

L'édition 2020 se déroule en présentiel et en ligne sur les plateformes dédiées (web : [www.brazzafintech.osiane.cg](http://www.brazzafintech.osiane.cg) ; Facebook @brazzafintechtour ; Twitter @brazzafintechtour). Les participations en présentiel sont réservées aux invités en raison des conditions imposées par les autorités pour stopper la propagation de Covid-19.

Quentin Loubou

## CEEAC

## Vers la redynamisation du réseau d'experts en communication environnementale

Le commissaire à l'environnement, ressources naturelles, agriculture et développement rural de la commission de la CEEAC, le docteur Honoré Tabuna, affiche la volonté de redynamiser le réseau des experts en communication environnementale et information en Afrique centrale (RECEIAC).

Le réseau avait été créé en 2013 par le secrétariat général de la CEEAC avec l'appui des ministères en charge de la Communication des onze Etats membres. Il dispose des points focaux dans la sous-région.

Cette stratégie de communication comprendra, entre autres, l'identification des cibles à atteindre, le choix des canaux de communication traditionnels et modernes, à travers lesquels des messages forts et adaptés du département destinés aux Etats, au secteur privé, aux populations, aux partenaires techniques et financiers et des autres bénéficiaires des services du département. Le commissaire à l'environnement de la commission de la CEEAC compte appliquer aussi la politique de produit, prix, place et promotion ou communication (4P) utilisée dans le marketing-mixte par chaque organisation aussi bien à but lucratif que non lucratif dans le monde.

En rappel, la Commission de la CEEAC instituée par le traité révisé de la communauté est une organisation de service à but non lucratif au bénéfice de l'intégration régionale. La commission va développer sa stratégie de communication à partir de son Plan stratégique 2021-2025.

Selon certains journalistes d'Afrique centrale, la communication environnementale est effectuée de manière disparate et peu coordonnée. En matière de communication environnementale, les meilleures pratiques peuvent se résumer de la manière suivante : informer avec du contenu de qualité, si possible chiffré, puis éduquer en se concentrant sur les plus jeunes, le personnel saisonnier et les visiteurs étrangers enfin sensibiliser sur place en utilisant différents supports physiques, mais également en développant les contacts humains.

Fortuné Ibara



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC NEWSLETTER**

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

## L'ambassadeur du Mali auprès de l'Unesco distingué pour ses actions en faveur de la culture

L'ambassadeur permanent du Mali auprès de l'Unesco, Oumar Keita, a reçu lors de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, à Paris (France), au siège de l'Unesco, la médaille d'argent pour ses actions en faveur de la culture.

C'est le président de l'organisation non gouvernementale (ONG) du département des Affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (ONU), pour la promotion des échanges culturels entre la France et la Chine, Bernard Sok qui a remis à Oumar Keita ce diplôme de la médaille d'argent pour ses actions en faveur de la culture du Mali, de l'Afrique et de l'humanité. Mais aussi pour avoir partagé la connaissance du savoir et savoir-faire du processus de la création mis en évidence par le Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR).

En effet, cette découverte qui a vu le jour grâce à la Sculpture du Baiser de 1905 de Brancusi dont il est le premier ambassadeur a également démontré l'origine africaine de la culture chinoise. Oumar Keita, par son travail, a permis une large diffusion de ces découvertes au sein des pays membres de l'UNESCO.

« Je suis très heureux de re-

cevoir les ambassadeurs de la Ligue mondiale du droit au bonheur venus à l'UNESCO en cette Journée internationale de la paix pour distinguer les efforts et actions de l'Afrique et du Mali... Les mots me manquent pour vous exprimer mon émotion et ma gratitude suite à la Distinction honorifique que le président Bernard Sok m'accorde en raison de mes actions en faveur de la culture du Mali, de l'Afrique et de l'humanité, mais aussi pour avoir partagé la connaissance du savoir et savoir-faire du processus de la création mis en évidence par le CESR », a-t-il déclaré en guise de reconnaissance.

En effet, cette découverte dont il est le premier ambassadeur a également démontré l'origine africaine de la culture chinoise. Oumar Keita a permis une large diffusion de ces découvertes au sein des pays membres de l'UNESCO et il en est fier. Une



Oumar Keita, encadré par Thierry Rayer et Bernard Sok (crédit photo/DR)

telle reconnaissance lui fait chaud au cœur, mais l'oblige également à l'humilité.

« Ainsi, je tiens à adresser aujourd'hui mes plus sincères remerciements à la Ligue mondiale du Droit au bonheur représentée par ses ambassadeurs Thierry Rayer et Sok. Cette haute distinction

me conforte dans la voie que j'ai choisie, celle de l'humanisme, et me donne encore plus de courage et surtout de détermination pour le chemin qui reste à parcourir; aussi bien dans ma vie professionnelle que personnelle en faveur de la Culture », a poursuivi l'ambassadeur Oumar Keita,

avant de souhaiter un prompt rétablissement à la présidente Murielle Van Boxem qui pour des raisons sanitaires n'a pu se joindre à eux pour lui remettre la Colombe au Trèfle d'or qui a été décernée au Mali pour ses actions dans le domaine des arts et de la culture.

**Bruno Okokana**

## LECTURE

## Les livres au programme manquent au Centre culturel de Makoua

Ce haut lieu de culture a toutes les commodités pour recevoir les passionnés des œuvres de l'esprit. Seulement, le fonds documentaire de la bibliothèque qui veut ouvrir ses portes aux élèves avant la rentrée, prévue le 12 octobre, n'est pas pourvu de livres au programme.



La bibliothèque du Centre culturel de Makoua/Adiac

Inauguré le 8 novembre 2019 par le vice-premier ministre, Firmin Ayessa, le Centre culturel de Makoua n'est fonctionnel sur l'ensemble de ses compartiments. L'installation des livres acquis par don des partenaires se poursuit. La salle d'exposition des œuvres d'art n'est pas prête à accueillir le public faute de matière première à contempler qui du reste coûtent excessivement cher. La salle des conférences, quant à elle, est opérationnelle. Elle a accueilli le lancement des opérations de certification des ménages vulnérables et pauvres de la localité devant bénéficier des allocations d'urgence covid-19.

Par ailleurs, le compartiment informatique de la bibliothèque du

Centre culturel est équipé d'ordinateurs avec l'ensemble des accessoires qui vont avec pour permettre aux élèves de se familiariser avec l'outil informatique qui facilite la recherche documentaire informatisée. Depuis leur installation, ils n'ont jamais été utilisés. « Le partenariat avec la société Eni qui avait construit l'infrastructure n'avait pas pris en compte la connexion à la fibre optique », a expliqué le maire de la communauté urbaine, Jean Emile Ongayolo. En réalité, a-t-il poursuivi, si rien n'est fait pour faire fonctionner ces outils, ils pourront s'abîmer.

Selon Jean Emile Ongayolo, le pari est de faire en sorte que la bibliothèque soit opérationnelle avant

la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon. Il a en outre appelé les élèves à ne pas attendre que la structure soit fonctionnelle sur l'ensemble de ces compartiments pour commencer à la fréquenter. Le maire a par ailleurs lancé un appel aux partenaires afin qu'ils mettent la main à la pâte.

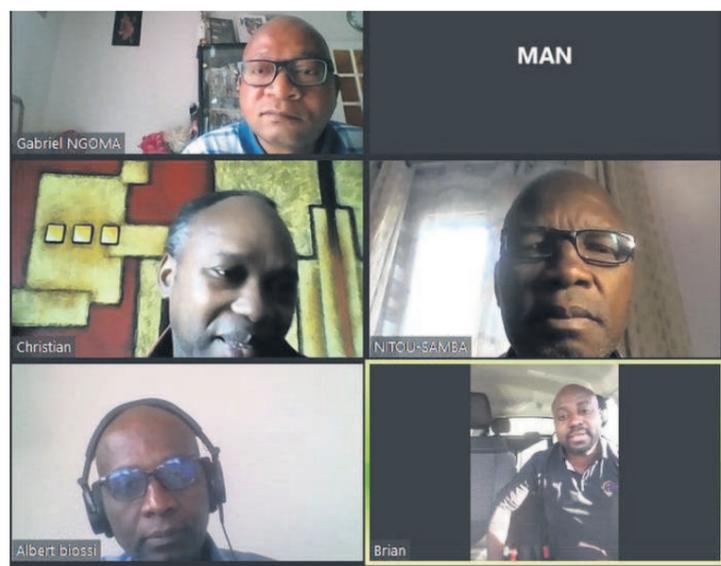
En rappel, à propos de l'opération de certification des ménages vulnérables et pauvres devant bénéficier de l'allocation d'urgence Covid-19, il ressort que le nombre de ces ménages s'élève à 2408 dont 1533 en détresse sociale, 118 vulnérables, 517 en contentieux, 127 non éligibles, 72 ayant déjà bénéficié de l'allocation et 41 l'ont reçue plus d'une fois.

**Rominique Makaya**

## DIASPORA

## Visioconférence pour la validation de l'assise officielle de l'association des élus Franco-congolais

Élus aux dernières consultations municipales en France, les Franco-congolais ont poursuivi, à distance en raison de l'état d'urgence sanitaire imposé par la pandémie de Covid-19, la structuration de l'association des élus Franco-congolais (AEFC) par la validation des documents de base.



A l'ordre du jour de cette rencontre prélude au lancement officiel de l'AEFC figuraient la validation des statuts, proposition et validation de la gouvernance, choix de la domiciliation et adoption des finances.

Cette réunion vidéo leur a permis de mettre en place l'ossature de l'association. Christian Milebe Vaz, élu de Bazainville et Gaston Nitou Samba, élu de Linay, assurent respectivement la présidence et la vice-présidence. Le binôme Gabriel Ngoma, élu de Fosses et Albert Biossi, élu à Morangis, assure le secrétariat général. La trésorerie revient à Brian Panzou, élu de Montlhéry et à Laurent Boula, élu à Osny. Le siège est établi à Fosses.

En prévision de la présentation officielle de la structure, une commission "organisation", présidée par Gabriel Ngoma, a été mise en place. Dans le même contexte, une dynamique de mobilisation s'est structurée pour que d'autres élus Franco-congolais puissent, le moment venu, rejoindre l'AEFC.

**Marie Alfred Ngoma**

### NÉCROLOGIE



Jean-Pierre Dianzolo, Béatrice Dianzolo, Brice Zoba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, oncle et petit-frère Thimotée Magloire Dianzolo, survenu le 16 septembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Moukondo, quartier Andrade.

Le programme des obsèques :  
**Mercredi 30 septembre 2020**  
 8h00 : levée de corps à la morgue de Blache Gomez ;  
 9h00 : recueillement sur place ;  
 12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;  
 15h00 : retour et fin de cérémonie.

Véran Carrhol Yanga, journaliste, rédacteur en chef adjoint du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine ; les familles Yanga et Mavoungou, informent les parents, amis et connaissances du décès le 25 septembre à Pointe-Noire de Jean-Félix Yanga, ancien contrôleur d'Etat à la CNSS et à l'ex-SNDE. La date et le lieu de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement. Dieu a donné, Dieu a repris. Qu'il soit loué.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mmes Balimba née Maseké Victorine, Makouézi née Maseké Alphonsine, les enfants et les petits enfants ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, mère et grand-mère Hélène Naomie Maseké "Imperiale", survenu le 20 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Dahomey Poto-Poto en face de l'église Sainte-Anne du Congo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La famille Padonou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et oncle Isaac Carle, survenu le 22 septembre à Pointe-Noire. La veillée se situe au quartier Mvoumvou, avenue Louis Portella (domicile Padonou). L'inhumation est fixée pour le samedi 3 octobre au cimetière de Vindoulou à Pointe-Noire.



**LIBRAIRIE**  
**LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
 Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
 DU LUNDI AU VENDREDI 9h - 17h  
 SAMEDI 9h - 13h



## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Allemagne, 2<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Réduit à dix à la 64e, Bochum s'impose sur le terrain de Karlsruhe (1-0) et s'installe sur le podium (3<sup>e</sup> avec 4 points). Titulaire, Sylver Ganvoula a offert le but à Zoller, de la tête. Sa deuxième passe décisive consécutive.

**Allemagne, 5<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Nord**

L'Atlas Delmenhorst est tenu en échec par le SW Rehdén (1-1). Titulaire, Floydin Baloki a été averti à la 63e. L'Atlas est 10e sur 11 avec 2 points.

**Angleterre, 3<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Troisième défaite en autant de journées pour Nottingham Forest, défait à Huddersfield Town (0-1). Battu par Campbell à la 54e, Brice Samba a encaissé son 5e but. Sabri Lamouchi, l'entraîneur de Forest, est désormais sous pression.

Sans Han-Noah Massengo, laissé à disposition de l'équipe réserve, Bristol bat Sheffield Wednesday (2-0).

Bristol City est 2e avec 9 points, tandis que Nottingham Forest est 21<sup>e</sup> avec 0 points.

**Angleterre, 3<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**

Crewe Alexandra bat Milton Keynes (2-0). Offrande Zanzala est resté sur le banc.

Northampton Town s'incline à domicile face à Hull City (0-2). Titulaire, Christopher Missilou a commis une faute devant la surface à la 33e synonyme d'avertissement et de coup-franc pour les Tigers qui ouvrent le score.

Northampton Town est 10e avec 4 points, tandis que Crewe Alexandra remonte à la 15<sup>e</sup> place avec 3 points.

**Azerbaïdjan, 4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sabah s'incline à Sebail (1-2). Remplaçant, Kévin Koubemba est entré à la 81<sup>e</sup> face à son ancien club.

Prince Ibara était titulaire lors du match nul concédé par Neftchi face à Qabala (1-1).

**Belgique, 7<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Guy Mbenza, éloigné des terrains depuis le 22 août par une blessure à l'adducteur

Senna Miangué était titulaire lors du match nul arraché par

Eupen à Anderlecht (1-1).

**Bulgarie, 7<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Ludogorest remporte son duel face à Beroe (2-0). Annoncé vers l'Italie, avec un intérêt du promu Spezia, était absent pour le deuxième match consécutif.

Dans les rangs de Beroe, Gaius Makouta était titulaire et a joué toute la rencontre.

**Croatie, 6<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Osijek bat Gorica 2-1. Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 57e. Coupable d'une passe ratée qui profite à Delfi, passeur décisif pour Lovric (1-1, 84<sup>e</sup>). Averti en fin de rencontre.

**Ecosse, 9<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Clevid Dikamona, resté sur le banc, Kilmarnock fait le plein de points à Saint-Mirren (1-0). Kilmarnock est 5e avec 11 points.

**Espagne, 3<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Majorque fait le minimum syndical face à Sabadell (1-0). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la pause, alors que le score était vierge. Majorque est 8<sup>e</sup> avec 4 points.

**Italie, 1<sup>re</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Sans Gabriel Charpentier, à l'isolement depuis le 17 septembre après avoir été testé positif au Covid-19, la Reggiana débute sa saison ce dimanche face à Pise.



Sylver Ganvoula passeur pour Zoller: Bochum l'emporte à Karlsruhe (DR)

**Luxembourg, 6<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Le Racing Union prend l'ascendant sur le Etzella Ettelbrück (3-1). Yann Mabella était titulaire, contrairement à Godmer Mabouba, absent de la feuille de match.

**Pays-Bas, 5<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Cambuur cartonne la réserve d'Utrecht 5-1. De retour de blessure, David Sambissa n'a passé que 23 minutes sur le terrain : après un choc à la tête avec Troupée, le latéral gauche a été remplacé.

**Roumanie, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Gaz Metan Medias s'incline sur le terrain de l'Academica Clinceni (0-2). Remplaçant, Yves Pambou est entré à la 81e, alors que le score était acquis. Avec 6 points, GMM est 7e.

**Russie, 12<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Erving Joe Botaka Yobama ouvre le score à la 8e minute pour le Veles Moscou, vainqueur 2-0 à Chaika. Averti à la 44e, le défenseur russo-congolais marque ainsi le premier but de sa carrière chez les seniors.

Avec 24 points, Veles est 4e, à 4 longueurs du leader, le Gazovic Orenburg.

**Slovaquie, 8<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Yhoan Andzouana, en phase de reprise, le DAC Dunajska Streda remporte son huitième match de rang, face au FK Trencin (3-1). Le DAC est premier avec 24 points.

Suède, 22e journée, 1<sup>re</sup> division

Sans Ravy Tsouka Dozi, absent de la feuille de match,

Helsingborg chute à domicile face à Ostersunds (0-1). Helsingborg reste 14e et barragiste.

**Suisse, 8<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**

Sur le pré de Münsingen, Yverdon glane une sixième victoire (0-2) en autant de matches joués. Sans Franck Nioby, non convoqué. Yverdon est leader avec 18 points.

**France, 5<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Rennes conforte sa place de leader en l'emportant à Saint-Etienne (2-0). Dans l'entrejeu, Steven Nzonzi et Eduardo Camavinga ont survolé les débats. Blessé lors de la 4e journée par un tackle d'Aguilar, Christ-Emmanuel Faitout Maouassa est absent pour plusieurs semaines.

Christlain Matsima a fait ses débuts en Ligue 1 en entrant à la 72e lors de la victoire de Monaco contre Strasbourg (3-2). Lors de l'apparition du jeune défenseur de 18 ans, l'ASM était réduite à 9 après les expulsions de Tchouaméni (55e) et Disasi (67e).

**France, 7<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**

Avec un Durel Avounou retrouvé, Le Mans remporte sa première victoire de la saison face à Bourg-Péronnas (1-0). Les Manceaux, qui comptabilisaient jusqu'alors 5 nuls et 1 défaite, sont 8e avec 8 points. Cholet se relance face à Orléans (2-1). Titulaire, Fred Dembi a joué toute la rencontre. Le SOC est 6e avec 9 points.

Créteil fait match nul à Annecy (0-0). Sans Pythocles Bazolo, convalescent.

Boulogne-sur-Mer et Cédric Odzoumo accueillent Villefranche ce lundi soir.

Camille Delourme



Encore un bon match d'Eduardo Camavinga, ici face à Diop (Damien Meyer/AFP)

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

# WWF soutient l'engagement des dirigeants mondiaux à inverser la tendance à la perte de la nature d'ici 2030

L'ONG internationale active dans la conservation de la nature salue l'approbation de plus de soixante chefs d'État et de gouvernement, dont les dirigeants de cinq des plus grandes économies mondiales, de l'engagement des dirigeants en faveur de la nature, en s'engageant à prendre des mesures décisives sur la nature pour protéger la santé humaine et planétaire.

Les chefs d'État et de gouvernement de soixante-quatre pays, répartis sur les cinq continents, et le président de la Commission européenne de l'Union européenne se sont engagés, le 28 septembre, à inverser la tendance à la perte de la nature d'ici la fin de la décennie. Les pays qui ont souscrit à cet engagement représentent plus de 1,3 milliard de personnes et plus d'un quart du PIB mondial.

Pour le directeur général du Fonds mondial pour la nature (WWF-International), Marco Lambertini, « l'engagement des dirigeants en faveur de la nature marque un moment charnière, les pays faisant preuve d'un véritable leadership au plus haut niveau politique et s'engageant à inverser la tendance à la perte de biodiversité d'ici 2030 ». Nous appelons tous les dirigeants, a-t-il souligné, à poursuivre cette ambition lors du prochain sommet des Nations unies sur la biodiversité. « Ensemble, ils doivent élaborer et convenir d'un plan commun pour les négociations sur la biodiversité et le climat prévues pour l'année prochaine, afin de garantir un avenir neutre en carbone, positif pour la nature et équitable pour tous. Il n'y a jamais eu de moment plus crucial que maintenant pour agir en faveur de la nature », a conseillé Marco Lambertini.

## Des mesures urgentes pour le développement durable

« La perte de la nature et de la biodiversité est si grave qu'elle fait peser de graves risques sur notre santé, notre économie et nos moyens de subsistance. Les pandémies, les incendies, le déclin de la faune et le changement climatique sont autant de symptômes de notre relation dangereusement déséquilibrée avec le monde naturel. Nous ne pou-

vons plus ignorer et nous devons agir avec détermination », a soutenu le directeur général de WWF international.

Dans l'optique des recherches pour renverser la tendance, l'année dernière, en effet, une série de rapports importants ont attiré l'attention du monde entier sur la crise de la biodiversité, la nature déclinant actuellement à l'échelle mondiale à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. C'est dans ce cadre que l'on peut placer l'édition 2020 du rapport Planète Vivante publié par le WWF au début du mois de septembre, qui a révélé un déclin de 68 % des populations de vertébrés dans le monde depuis 1970, dû à la façon dont l'humanité produit et consomme actuellement. Le rapport a souligné que cette crise qui s'accélère cause des dommages irréversibles aux systèmes de survie de l'humanité, aggrave la pauvreté et les inégalités, augmente le risque de futures pandémies zoonotiques et contribue de manière significative au changement climatique. « L'augmentation des coûts pour les sociétés et l'économie exige que la perte de biodiversité soit stoppée et inversée de toute urgence, si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques et les objectifs de développement durable », a conseillé le WWF dans ce rapport.

A travers cet engagement des dirigeants mondiaux en faveur de la nature : Unis pour inverser la tendance à la perte de biodiversité d'ici 2030 pour le développement durable, explique le WWF dans un communiqué publié à cet effet, ceux-ci s'engagent à prendre des mesures urgentes au cours des dix prochaines années dans le cadre de la Décennie d'action des Nations unies pour le développement durable. « Elle intervient



quelques jours avant le sommet des Nations unies sur la biodiversité et envoie un signal fort et unitaire indiquant que le monde doit se montrer plus ambitieux pour stopper et inverser la perte de nature, dans l'intérêt des hommes et de la nature, et pour contribuer à la lutte contre le changement climatique », soutient l'ONG internationale active dans la conservation.

Le WWF note que cet engagement, soutenu également par un certain nombre d'acteurs non étatiques et qui sera officiellement lancé ce 28 septembre lors de l'événement Leader's Event for Nature and People dans le cadre de la plateforme Nature For Life, est une réponse directe à l'urgence planétaire croissante et à la nécessité d'une action mondiale urgente et immédiate pour faire face aux crises interdépendantes en matière de biodiversité, de climat et de santé.

## Les principaux engagements pris dans le cadre de cette promesse

Ils visent à prendre des mesures

urgentes dès maintenant pour inverser la perte de biodiversité d'ici 2030 pour le développement durable. Il s'agit notamment de l'élaboration et la mise en œuvre intégrale d'un cadre mondial ambitieux et transformateur pour l'après-2020 en matière de biodiversité, qui sera adopté à Kunming, en Chine, l'année prochaine ; la transition vers des modes de production et de consommation durables et des systèmes alimentaires durables qui répondent aux besoins des populations tout en restant dans les limites de la planète. Y compris en passant à une agriculture régénératrice sans déforestation ; et la réduction de la pollution sur terre et dans l'air, notamment en éliminant les déchets plastiques des océans. Il y a également la gestion durable de l'océan et la conclusion des négociations dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer ; la réponse verte et juste à la crise sanitaire et économique actuelle, en intégrant une approche « Une seule santé » et en plaçant la biodiversité, le climat et l'environnement dans son ensemble au cœur des stratégies de relance, des investissements et des décisions et actions dans l'ensemble du gouvernement ; mais également l'investissement de plus d'argent dans la biodiversité et les solutions basées sur la nature et l'engagement à éliminer ou à réorienter les investissements et les subventions nuisibles et à aligner les flux financiers sur les engagements environnementaux et les objectifs de développement durable afin d'atteindre le bien-être des personnes et de sauvegarder la planète.

Ces dirigeants, explique également le WWF, se sont également engagés à prendre des mesures significatives et à se rendre mutuellement responsables pour faire face à

l'urgence planétaire, en travaillant avec toutes les parties de la société et en se réunissant, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies en 2021, pour examiner les progrès accomplis et réaffirmer les engagements pris.

Cet engagement des dirigeants en faveur de la nature, note-t-on, intervient moins de deux semaines après la publication de la cinquième édition des Perspectives mondiales de la biodiversité des Nations unies, qui a révélé que le monde n'est pas en voie d'atteindre pleinement aucun des objectifs de biodiversité fixés à Aichi pour la décennie à venir. Un cadre mondial pour la biodiversité post-2020, convenant d'un objectif mondial pour la nature et de nouveaux objectifs en matière de biodiversité, doit être adopté à Kunming, en Chine, dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la biodiversité l'année prochaine.

Parmi les signataires de l'engagement, qui est, en outre, ouvert à d'autres souscripteurs, il y a, entre autres, Andorre, Autriche, Bangladesh, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Colombie, Comores, Costa Rica, Chypre, République tchèque, Danemark, Djibouti, UE, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Allemagne, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Italie, Kenya, Lettonie, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Palaou, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République des Îles Marshall, République de Macédoine du Nord, République de Moldavie, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Sri Lanka, Suède, Gambie, Timor-Leste, Royaume-Uni.

Lucien Dianzenza

## CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

## BNP Paribas visée par une nouvelle enquête

Une information judiciaire a été ouverte, le 26 août au tribunal de Paris, à l'encontre de BNP Paribas, l'une des premières banques d'Europe, pour « complicité de crimes contre l'humanité, génocide et actes de torture et de barbarie » au Soudan. L'établissement est déjà visé par une enquête liée au génocide rwandais.

Cette enquête fait suite à une plainte avec constitution de partie civile déposée, il y a un peu plus d'un an, par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, et la Ligue des droits de l'Homme, ainsi que neuf militants soudanais ayant fui leur pays. Cette plainte entraîne quasi-automatiquement la désignation d'un juge d'instruction pour mener les investigations.

La banque française est accusée par les plaignants de ne

pas avoir respecté les embargos onusien, américain et européen sur le Soudan au début des années 2000. Pour les plaignants, les agissements de BNP Paribas au Soudan pendant la période 2002-2008 ont permis au régime de se financer et de survivre économiquement. À l'époque, le président Omar el-Béchir est engagé dans une guerre civile au Darfour, qui va déboucher sur un génocide et une série de crimes contre l'humanité condamnés par l'ONU et

les grandes puissances.

Le pays, sous sanction, ne peut plus, en théorie, accéder aux marchés financiers internationaux. Mais pour les plaignants, la BNP a facilité l'octroi de crédits au Soudan, lui permettant aussi de vendre son pétrole et d'accéder aux marchés des capitaux. « C'est une excellente nouvelle pour les victimes, et un pas supplémentaire vers une enquête pénale sur la responsabilité de la BNP qui a servi de banque centrale de facto aux

autorités soudanaises, au plus fort du génocide au Darfour, alors sous embargo », a affirmé la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) sur Twitter, le 24 septembre.

Par son action, estime la FIDH, la BNP s'est rendue complice de génocide, d'actes de torture, de crimes contre l'humanité et de blanchiment d'argent. La justice française, qui a accepté l'ouverture d'une enquête, doit désormais déterminer notamment si la responsabilité pénale

des dirigeants de la banque est engagée.

Cette plainte est la suite d'une condamnation aux États-Unis prononcée en 2014 contre BNP Paribas, reconnue coupable par la justice américaine d'avoir violé les embargos contre le Soudan, Cuba et l'Iran. La BNP avait alors accepté de payer une amende record de 8,9 milliards de dollars. La banque dit ne pas être au courant de la procédure et se refuse à tout commentaire.

Josiane Mambou Loukoula

## NORD-KIVU

## Olpa plaide pour la sécurité des médias sur l'axe Butembo-Mangurejipa

L'organisation, qui dit tenir le gouvernement provincial responsable de tout ce qui adviendrait aux journalistes de cette contrée, sollicite des autorités de la province et du pays de prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité du personnel et des installations des médias travaillant dans cette partie du Nord-Kivu.

L'Organisation de promotion et de défense de la liberté d'information, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) plaide pour des mesures concrètes afin d'assurer la sécurité du personnel et des installations des médias travaillant sur l'axe Butembo-Mangurejipa, dans le Nord-Kivu. L'ONG vise plus particulièrement celle des journalistes de la Radio du Peuple pour son Education (RPE), station communautaire émettant à Njiapanda dans le territoire de Lubero, à 260 Km de Goma.

Dans une correspondance adressée le 25 septembre au gouverneur de la province du Nord-Kivu, avec ampliation au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et Affaires coutumières, Olpa

a dit vigoureusement protester contre les menaces subies par les journalistes de la RPE. L'organisation indique, en effet, que ce média a décidé de suspendre ses émissions, le 18 septembre 2020, après qu'un milicien du groupe armé Congo ebebi a fait irruption dans ses installations. « Ce dernier a prétendu être à la recherche d'un journaliste devant fournir des explications à son chef le nommé Kamale Mali dit Dragon, général autoproclamé et chef rebelle du groupe Congo ebebi. Selon ce milicien, RPE a diffusé des informations sur la tentative d'assassinat d'un habitant du village Vingyo par un milicien Mai Mai, nouvelle vive agitation et de manifes-

tation de colère des habitants de Kirima et de Vingyo qui se sont livrés à des actes de justice populaire ayant causé la mort de quatre éléments Mai Mai Nduma NDCR basés à Vingyo dans l'attente de leur démobilisation, désarmement et réinsertion par le gouvernement », a expliqué Olpa. Pour préserver la sécurité du matériel et du personnel, le responsable de RPE a décidé de suspendre les émissions. Aussi, Olpa indique que face à cette situation, le fonctionnaire délégué du gouverneur de province à Njiapanda, Julio Munga Mabanga, a convoqué, le 21 septembre 2020, une réunion du Comité local de sécurité à laquelle avaient pris part des représentants des stations de

radio de l'axe Butembo-Mangurejipa (Radio Paon FM, radio de Biambwe et RPE) et à l'issue de laquelle, la RPE a repris le signal après avoir reçu des garanties sécuritaires du fonctionnaire délégué.

Olpa rappelle également, dans cette correspondance signée par le chef de bureau de la Maison des Journalistes de Goma, Dalmond Ndungo Muhindo, que le 12 juin 2020, deux autres miliciens en état d'ébriété s'étaient introduits dans les installations de RPE proférant des menaces aux journalistes trouvés sur le lieu, accusant ces derniers de diffuser les informations autre que celles qui relatent les conditions de précarité dans lesquelles vivent les miliciens qui attendent leur démobilisation dans cette par-

tie de la province.

Pour cette ONG, les menaces subies par le personnel de RPE sont de nature à porter gravement atteinte à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains dûment ratifiés par la République démocratique du Congo. Olpa, qui dit tenir le gouvernement provincial responsable de tout ce qui adviendrait aux journalistes de cette partie du Nord Kivu, sollicite des autorités de la province et du pays, de prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité du personnel et des installations des médias travaillant dans cette partie du Nord-Kivu.

Lucien Dianzenza

## MINISTÈRE DES PTNTIC

## Controverse autour de l'institution d'un registre d'appareils mobiles en RDC

La polémique continue d'enfler au sujet de l'arrêté pris, le 10 juin dernier, par le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (PTNTIC) relatif à la mise en place d'un système Registre Central d'Identification des Équipements (C.E.I.R) autrement appelé RAM (Registre des Appareils Mobiles) en RDC.

Le ministre Augustin Kibassa a motivé son décret par le fait que ce nouveau service va, entre autres, permettre d'optimiser la sécurité et la qualité des services des réseaux mobiles, protéger les utilisateurs des effets toxiques des appareils contrefaits et lutter contre le vol et la contrefaçon des appareils. Le RAM, a-t-il indiqué, entend résoudre sensiblement les conséquences que peuvent engendrer la perte d'un téléphone et leur contrefaçon en RDC. « Le marché parallèle de la contrefaçon et le vol de téléphones mobiles, phénomènes mondiaux d'envergure, et ayant des conséquences sécuritaires, sanitaires, économiques et sociales graves sont en passe de cesser », se réjouit-on du côté du ministère des PTNTIC. Autre détail dont on parle moins, c'est que selon cet arrêté ministériel, chaque appareil mobile sera dorénavant enregistré dans le RAM moyennant le paiement en six échéances d'un droit d'enregistrement IMEI annuel auprès de l'opérateur de télécommunications concerné, pour rémunération des prestations de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPTC) dans le cadre de la mise en place et de la maintenance du RAM. Passant vite à l'action, le ministère a procédé, le jeudi 24

septembre, en synergie avec l'ARPTC, au lancement officiel du RAM. Au cours de cette campagne, indique-t-on, tous les appareils contrefaits seront bloqués après une période de grâce de deux ans pour ceux qui auront acheté ces téléphones avant le 24 octobre 2020. Le service RAM, renseigne-t-on, aidera notamment à certifier la validité des numéros d'identité internationale de l'équipement mobile (IMEI) des appareils mobiles sur toute l'étendue de la RDC ; à bloquer l'accès au réseau, dans un délai de deux ans maximum, à tout appareil mobile contrefait ; à bloquer sous condition l'accès au réseau à tout appareil mobile volé ou perdu et à bloquer l'accès au réseau à tout appareil mobile n'ayant pas payé les frais de certification.

Nonobstant les avantages que présente ce décret, des voix ne cessent de s'élever pour décourager sa mise en exécution estimant qu'il s'agit là d'une extorsion de plus qui ne dit pas son nom. Outre le fait que ledit arrêté paraît aux antipodes des prescrits constitutionnels, légaux et même de l'environnement socio-économique du pays, certaines langues redoutent son influence sur le coût de consommation du service par l'utilisateur du téléphone. « Le

téléphone étant certifié une seule fois par le paiement du droit d'enregistrement EMEI, sur quoi repose le renouvellement des frais tous les douze mois tel que stipulé à l'article 8 de l'arrêté ? », s'est interrogé le député national Guy Mafuta Kabongo dans sa question orale avec débat adressée ce 28 septembre au ministre des PTNTIC.

En effet, les frais du service RAM imposés aux utilisateurs en fonction du type de téléphone (de 1 à 7 dollars l'année suivant un échancier bien déterminé) constituent la pomme de discorde. Pour le député Claudel Lubaya, il s'agit ni plus ni moins que d'un abus de pouvoir qui soumet les Congolais à cette redevance perpétuelle pour l'identification. « Condamner un peuple aussi pauvre à verser aux tiers une redevance perpétuelle de 1 à 7 dollars pour enregistrer un téléphone est un abus de pouvoir et une exaction déguisée », a-t-il réagi sur son compte twitter.

Et d'inviter les autorités compétentes à décourager « cette force exceptionnelle de dépouillement des ressources de la population à travers de petits services » souvent créés pour satisfaire la glotonnerie de certains esprits cupides.

Dossier à suivre.

Alain Diasso

## EXAMEN D'ETAT 2019-2020

## Kinshasa enregistre un taux de réussite de 78 %

C'est depuis le dimanche 27 septembre 2020 que les résultats de l'examen d'État (édition 2019-2020) sont disponibles dans la ville de Kinshasa qui a réalisé un taux de réussite de 78 %.

Le dimanche 27 septembre aura été une journée spéciale pour les finalistes du secondaire ayant pris part aux épreuves des examens d'Etat (édition 2019-2020) dont les résultats ont finalement été rendus publics via les réseaux de télécommunication. Comme cela a toujours été le cas après la publication des résultats, des scènes de liesse ont été constatées un peu partout à travers la ville de Kinshasa. Des visages saupoudrés étaient bien visibles dans les rues et avenues de la capitale. C'est le signe distinctif des élèves ayant satisfait à ces épreuves. Leurs membres de famille et autres proches se sont également mis au pas en se laissant enduire la poudre sur le visage. Dans certains coins de Kinshasa, la fête était totale. Pour peu, on croirait à une réjouissance populaire.

Le plus curieux est que plus d'un finaliste avait réalisé un score au-delà de 60%. D'après le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga, le taux de réussite dans la ville de Kinshasa serait, cette année, en hausse avec 78% contre 72% l'an dernier. C'était très rare de voir une famille qui avait un élève-finaliste ne pas jubiler en cette journée dominicale. Les quelques rares finalistes malheureux avaient de quoi avoir des remords tant les diplômes avaient tout l'air d'être distribués à la pelle. En attendant la publication des résultats pour les options techniques et dans les provinces, la ville de Kinshasa a enregistré vingt-six lauréats dont deux ont réalisé 91%. Il s'agit de Eunice Musage du Complexe Scolaire Les Loupiots en mathématique-physique et Zohra Mfuna du collège DESIL en pédagogie. Au-delà de la liesse populaire ayant caractérisé la publication des résultats des Exétats, d'aucuns s'interrogent sur la viabilité des diplômés dont sont désormais détenteurs les heureux finalistes. Certains observateurs relèvent le faible niveau d'instruction des élèves qui contraste nettement avec les points réalisés. « Ces réussites sont simplement les fruits d'un marketing politique sans valeur ajoutée », a tranché net un responsable académique dans une université de Kinshasa. D'autres allèguent, sans conviction, que l'autorité politique qui tenait à baisser la tension sociale au regard de l'environnement économique délétère de l'heure aura trouvé dans ces réussites un sérieux prétexte pour balayer tout soupçon de révolte.

Qu'à cela ne tienne. Au total, 818.000 finalistes du secondaire auront participé aux épreuves des examens d'Etat, édition 2020. Plutôt que délivrer les diplômes en quantité sans se soucier du niveau des récipiendaires, maints analystes pensent que l'autorité publique ferait œuvre utile en rehaussant le niveau d'enseignement en RDC pour rendre les élèves congolais compétitifs à l'échelle internationale et ainsi viabiliser le diplôme d'Etat qui a tout perdu de son mythe ces dernières années.

A.D/



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/2020/FODEC

Pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes pour formuler une opinion sur les comptes des exercices 2020, 2021 et 2022 du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC).

1. Dans le but de financer l'intégration économique et sociale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) a créé, par Règlement N°03/03-CEMAC-O46-CM-09 du 18 août 1999, le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC). Pour tenir compte des défis actuels et des difficultés rencontrées dans l'exécution du Fonds, ses textes réglementaires ont connu une évolution en 2019.

2. A titre d'information, le FODEC comporte deux Guichets à savoir : (i) le Guichet 1 destiné au financement des projets intégrateurs ; et (ii) le Guichet 2 destiné à compenser les pertes de recettes douanières enregistrées par les Etats du fait de l'application du Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) sur les échanges de produits originaires de la Communauté. Le Guichet 1 du Fonds est tenu par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Agent Financier du Fonds.

3. Conformément à l'article 32 du Règlement N°20/19-UEAC-CM-34 du 18 décembre 2019, « le Comité de Gestion du Fonds commet un audit financier et comptable une fois par an exécuté par un cabinet d'audit indépendant agréé par la Communauté, recruté après appel à concurrence ».

4. C'est dans le cadre de cette disposition que BDEAC invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt pour l'audit des comptes du Fonds pour les exercices 2020, 2021 et 2022, selon les normes OHADA. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Cabinets d'Audit Comptables spécialisés en la matière et agréés par la CEMAC. Les dépenses à effectuer au titre de ces prestations seront entièrement par le budget annuel du FODEC.

5. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :  
- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou  
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

6. Pour la manifestation d'intérêt, les cabinets intéressés devront soumettre leurs

dossiers administratifs en sept (07) exemplaires physiques dont un (01) original et six (06) copies) comprenant : les actes juridiques constitutifs de la société, l'attestation de conformité de la sécurité sociale, l'attestation de régularité fiscale, l'attestation de non faillite et l'immatriculation au registre du commerce. Compte tenu de la situation sanitaire internationale, les dossiers doivent être soumis exclusivement par voie électronique à l'adresse ci-dessous. Seuls les cabinets non éliminés à ce stade recevront les termes de référence et seront autorisés à soumettre leurs offres techniques et financières.

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à la BDEAC en version physique à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courrier électronique, au plus tard le 12 octobre 2020 à 14H00 (Heure de Brazzaville, GMT+ 1). Ils seront adressés à :

**« Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Agent Financier du FODEC »  
Manifestation d'intérêt pour les prestations de  
Commissaire aux Comptes du FODEC  
(A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis)**

**Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO  
BP 1177, Brazzaville, République du Congo  
E-mail : bdeac@bdeac.org - j.megne@bdeac.org**

8. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, mais de préférence par voie électronique, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi, de 09H00 à 14H00, Porte 313.



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/2020/FODEC

Pour le recrutement d'un Auditeur Externe pour le contrôle des activités des exercices 2020, 2021 et 2022 du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC).

1. Dans le but de financer l'intégration économique et sociale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) a créé, par Règlement N°03/03-CEMAC-O46-CM-09 du 18 août 1999, le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC). Pour tenir compte des défis actuels et des difficultés rencontrées dans l'exécution du Fonds, ses textes réglementaires ont connu une évolution en 2019.

2. A titre d'information, le FODEC comporte deux Guichets à savoir : (i) le Guichet 1 destiné au financement des projets intégrateurs ; et (ii) le Guichet 2 destiné à compenser les pertes de recettes douanières enregistrées par les Etats du fait de l'application du Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) sur les échanges de produits originaires de la Communauté. Le Guichet 1 du Fonds est tenu par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Agent Financier du Fonds.

3. Conformément à l'article 33 du Règlement N°20/19-UEAC-CM-34 du 18 décembre 2019, « des audits techniques des activités du Fonds peuvent être commis par le Comité de Gestion ». L'auditeur recruté à la suite de ce processus assure, à la fin de chaque exercice annuel, le contrôle de la régularité des opérations réalisées par l'Agent Technique et l'Agent Financier du Fonds.

4. C'est dans le cadre de cette disposition que BDEAC invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt pour l'audit technique du Fonds pour les exercices 2020, 2021 et 2022. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Cabinets spécialisés en la matière. Les dépenses à effectuer au titre de ces prestations seront entièrement couvertes par le budget annuel du FODEC.

5. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :  
- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou  
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

6. Pour la manifestation d'intérêt, les cabinets intéressés devront soumettre leurs dossiers administratifs en sept (07) exemplaires physiques dont un (01) original et six (06) copies) comprenant : les actes juridiques constitutifs de la société, l'attestation de conformité de la sécurité sociale, l'attestation de régularité fiscale, l'attestation de non faillite et l'immatriculation au registre du commerce. Compte tenu de la situation sanitaire internationale, les dossiers doivent être soumis exclusivement par voie électronique aux adresses ci-dessous. Seuls les cabinets non éliminés à ce stade recevront les termes de référence et seront autorisés à soumettre leurs offres techniques et financières.

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être envoyées à la BDEAC en versions électroniques à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 12 octobre 2020 à 14H00 (Heure de Brazzaville, GMT+ 1). Ils seront adressés à :

**« Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Agent Financier du FODEC »  
Manifestation d'intérêt pour les prestations de  
Audit technique du FODEC  
(A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des plis)**

**Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO  
BP 1177, Brazzaville, République du Congo  
E-mail : bdeac@bdeac.org - j.megne@bdeac.org**

8. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi, de 09H00 à 14H00.



## JUSTICE

## Assissatou Radji Sounkeré condamnée à 5 ans de travaux forcés pour exploitation et traite d'enfant

La cour criminelle de Pointe-Noire a condamné Assissatou Radji Sounkeré, de nationalité béninoise, à 5 ans des travaux forcés pour exploitation et traite de l'enfant nommé Abibou Amide de la même nationalité, âgé de moins de 18 ans.

Selon cette cour, l'accusée Assissatou Radji Sounkeré est condamnée pour avoir accueilli et hébergé l'enfant Abidou Amide aux fins d'exploitation. Ainsi elle est coupable de recrutement d'enfant à des fins d'enrichissement personnel en vue de livrer cet enfant avec ou sans contrainte à l'exercice d'un

travail ou des services. La condamnée doit payer une amende d'un million de francs cfa.

Pour la partie civile représentée par le président de l'association Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'ouest et du centre (Alto Afrique), Paraiso Abdou Raimi Vincent, elle estime

que le droit n'était pas bien dit conformément au verdict rendu. « Nous allons faire appel, sincèrement je suis déçu de ce verdict, cela fait honte au pays. Ces agissements doivent s'arrêter parce qu'une cour de justice ne peut pas se transformer en avocat en vue de défendre une accusée. Je suis même surpris

de constater que certains documents manquent dans le dossier de l'instruction de cette affaire », s'est-il indigné.

Rappelons Adjado Falilatu Mudjupé co-accusée dans cette même affaire a été acquittée au bénéfice du doute par la cour. L'article 60 de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant

protection de l'enfant en République du Congo interdit la traite, la vente et toutes formes d'exploitation de l'enfant.

La traite désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation quel que soit le moyen utilisé.

**Séverin Ibara**

## EDUCATION

## Études ou défilés de modes dans l'enseignement supérieur privé

**Le vestimentaire et la chevelure des étudiantes et étudiants fréquentant les instituts et écoles de l'enseignement supérieur laissent à désirer depuis la reprise des cours le 21 septembre dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur de la ville océane.**

« On a comme l'impression que pour ces jeunes étudiantes, les établissements seraient en train de se transformer en des espaces d'exhibition de la chevelure et des habits écriqués de toutes les qualités. Est-ce que dans ces conditions, la priorité reste la formation ou le paraître ? », s'est demandé le vendredi 25 septembre un parent d'étudiant très déçu de voir sa nièce venir d'une école privée d'enseignement supérieur avec

une chevelure extravagante qui pend jusqu'aux mollets.

A Pointe-Noire, cette habitude prend corps dans presque tous les établissements d'enseignement supérieur privés. Les étudiantes sont comme dans une course à la mode, notamment quand elles vont dans lesdits établissements. En groupe, elles sont permanemment devant leurs établissements encombrant certains kiosques de la place tout en exhibant leurs modèles à toutes les personnes en voiture ou non qui passeraient à proximité de leurs établissements. « C'est vraiment cela de l'enseignement supérieur ? », s'est demandé un Ponténégrin très déçu de voir de telles scènes. « L'inquiétude est que, si certaines dispositions d'ordre discipli-

naire ne sont pas prises, ces nombreuses jeunes étudiantes risqueraient de rater leur formation qui, le plus souvent ne dure que trois ans, car leur cœur se trouve orienté vers les belles apparences plutôt que vers l'école », s'est indigné un taximan qui venait de déposer une étudiante devant son établissement jeudi 23 septembre.

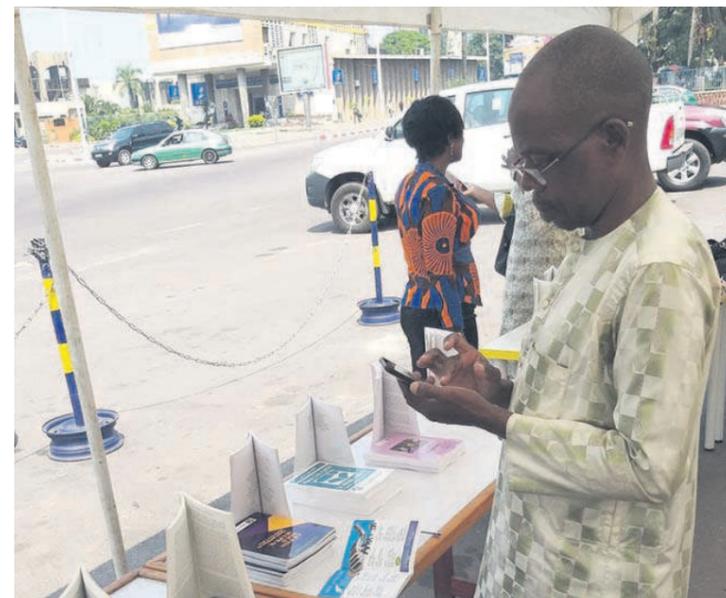
Notons que ce comportement d'extravagance stylistique soulève un vrai problème qui naît dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur privés dû à un laisser-aller puisque les responsables de ces établissements aussi bien que les parents d'étudiant ferment leurs yeux devant ce genre de comportement.

**Faustin Akono**

## SAISON DES LETTRES CONGOLAISES

## La deuxième édition se tiendra en octobre

En dépit des difficultés engendrées par la crise sanitaire liée à la Covid-19, toute l'équipe en charge de l'organisation de la « Saison des lettres congolaises » s'est mobilisée pour tenir de façon restreinte sa deuxième édition à Brazzaville. Remise de prix, résidence artistique et conférence-débat sont au menu de cette célébration du livre.



L'écrivain Pierre Ntsémo, devant un stand de livre, lors de la première édition du rendez-vous DR

Initialement prévue, du 24 au 28 avril à Brazzaville et à Pointe-Noire, la deuxième édition de la Saison des lettres congolaises avait été programmée en juin, avant d'être repoussée pour mi-octobre.

« Je tiens à vous annoncer que la deuxième édition de la saison des lettres congolaises aura bel et bien lieu cette année. Nous avons dû attendre l'amélioration de la situation sanitaire liée à la Covid-19 avant d'espérer fixer une nouvelle date. La programmation de l'événement sera dévoilée dans quelques jours », a déclaré Maha Lee Cassy, écrivain et initiateur du rendez-vous.

Dans le but de faire respecter les mesures sanitaires en vigueur en République du Congo, cette édition sera très limitée. Sur la trentaine d'activités prévues au départ, seules trois, d'entre elles, pourront avoir lieu. En effet, selon les organisateurs, la philosophie de l'événement est d'aller à la rencontre du public en installant des tentes pour échanger et partager des moments avec les lecteurs autour du livre. Or, actuellement, il est interdit de tenir ce genre d'initiatives sur l'espace public.

Comme activités retenues, figurent la proclamation des résultats du prix littéraire « Charden Farell », le lancement d'une résidence d'écriture au niveau national et la conférence sur la loi portant statut des artistes au Congo, ceci au regard du sort que subissent les artistes en cette période de pandémie. « Les activités ne sont pas ouvertes à tout le monde. Ainsi, la participation à l'événement se fera uniquement sur invitation. Le reste des activités se tiendra en 2021 lors de la troisième édition de l'événement littéraire », a précisé Maha Lee Cassy.

Par ailleurs, dans le souci de permettre au grand public de profiter de cette édition, toutes les manifestations organisées seront retransmises en direct sur la page Facebook des Editions+.

Organisée par Maha Lee Cassy, écrivain et promoteur de la maison de publication « Les Editions+ », la Saison des lettres congolaises est un rendez-vous littéraire visant à mettre en avant l'écrivain et à valoriser ses œuvres. A cause de la pandémie de coronavirus, l'événement ne connaîtra que la participation d'un échantillon d'auteurs congolais.

**Merveille Atipo**

## DISPARITION

## La présidente de l'Association des femmes juristes de Pointe-Noire a tiré sa révérence

**Premier président de la Cour d'appel de Pointe-Noire et présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, antenne de Pointe-Noire, Sylvie Tchignoumba née Mouandza est décédée le 27 septembre en France des suites d'une maladie.**

Fervente défenseur des femmes, des enfants et des opprimés, Sylvie Tchignoumba, tout au long de sa carrière de juriste, s'est évertuée à faire respecter le droit dans toute sa rigueur.

À la tête de la présidence de l'Association des femmes juristes du Congo, antenne de Pointe-Noire, elle a sillonné la ville océane, pour sensibiliser les femmes à leurs droits. Ses communications et exposés pendant ces rencontres et les différents focus-groups sur les textes réglementaires en vigueur en République du Congo, tels la Constitution du 25 octobre 2015, le Code de la famille congolaise, la Convention relative



aux droits de l'enfant de 1989, la loi n° 4 -2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, la charte africaine des droits de l'enfant... ont édifié beaucoup de gens et permis à de nombreuses femmes de faire valoir leurs droits souvent bafoués à cause de leur

ignorance.

Sylvie Tchignoumba fut aussi présidente du tribunal de commerce de Pointe-Noire où elle a dit le droit en toute transparence et équité pendant des années.

Adieu Sylvie Tchignoumba.

**Hervé Brice Mampouya**

## CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

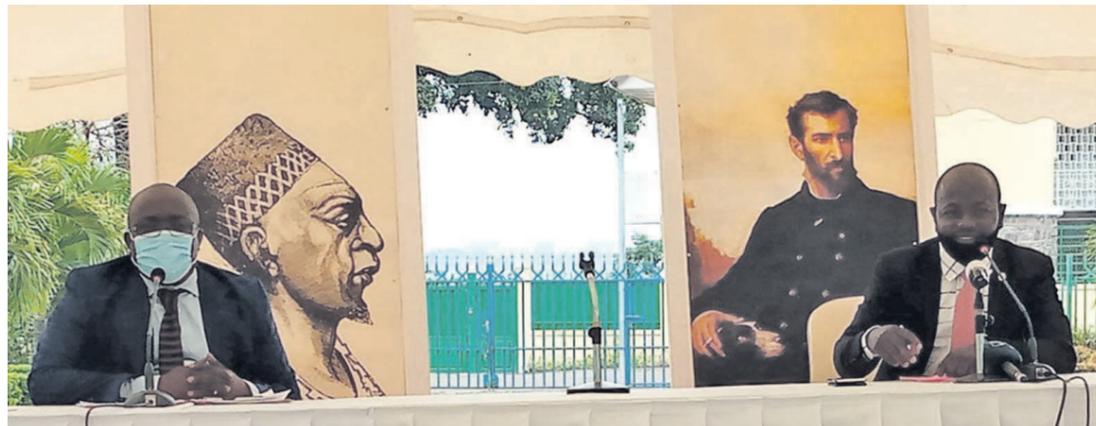
## Problématique de la sauvegarde des langues véhiculaires au Congo

Le sujet sur « La situation linguistique dans le département de la Cuvette en République du Congo » a fait l'objet d'un débat éclairé, entre le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara, Pr titulaire CAMES de linguistique au Cerello à la faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), et le public attiré par le thème débattu, le 26 septembre dernier, au Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza (PSB).

Dans son mot de circonstance, la directrice générale du Mémorial PSB, Béline Ayessa, à qui revient l'initiative d'organiser ces conférences scientifiques qui enrichissent plus d'un participant, a fait savoir que des travaux antérieurs sur la question indiquent que le réservoir de langues qu'on trouve dans cette région du Congo offre un florilège de sous-groupes dont le Pr Ndongo Ibara va s'atteler à monter les interférences. En effet, avec l'acribie linguistique qu'on lui connaît, a poursuivi Béline Ayessa, l'intervenant se propose de présenter la situation des langues parlées dans une ère géographique précise en soulignant les classifications et les survivances face au français ou au lingala.

« L'on comprend dès lors, aisément, que les politiques d'enseignement ou de diffusion des langues dépendent de ce que leurs locuteurs acceptent ou non de proposer à la pratique du plus grand nombre de personnes portées à la découverte d'autres visions du monde. De ce point de vue, la corrélation entre la langue, la culture et l'identité s'opère dans une perspective de pluridisciplinarité qui démontre les richesses de nos terroirs. Tels me semblent être les grands enjeux d'une articulation des langues en leurs classifications et en leur évolution », a déclaré Béline Ayessa.

Prenant la parole sous la modération du Pr Edouard Ngamounsi, Pr titulaire CAMES de linguistique, le conférencier du jour, le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara, a fait savoir que soixante ans après les indépendances des pays africains, il est



Les professeurs Yvon-Pierre Ndongo Ibara et Edouard Ngamounsi lors de la conférence (crédit photo/Adiac)

rare d'observer que les Etats africains ont construit des approches de politiques linguistiques durables pour promouvoir et faire valoir leurs cartes d'identités culturelles, les langues africaines. Ainsi, il n'est pas difficile d'observer que les langues locales perdent de jours en jours des locuteurs, d'estime sociale et leurs jours de survie sont comptés.

La République du Congo n'a pas encore une étude détaillée et mise à jour sur la situation linguistique en dépit des travaux de l'Atlas (1987) et Jacquot (1971). Toutefois, il est constaté des avancées dans les descriptions des langues du Congo (voir l'échantillon présenté dans la bibliographie des langues du Congo). C'est dans cette optique que nous avons estimé judicieux d'ouvrir le chantier des études pour une mise à jour de la cartographie linguistique du Congo en nous penchant ici sur la situation linguistique dans le département de la Cuvette. Il est donc question de répertorier le nombre de langues et dialectes parlés dans le département de

la Cuvette ; identifier les travaux existants dans chacune des langues répertoriées ; présenter l'état de ces langues face au français et au lingala ; enfin montrer les perspectives de sauvegarde de ces langues via une stratégie de recherche ciblée par thématique.

#### Les familles invitées à l'apprentissage des langues vernaculaires aux enfants

Présentant géographiquement l'aire du département de la Cuvette, le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara a fait savoir que ce département couvre une superficie de 58507 km<sup>2</sup> pour neuf districts. Il s'agit des districts suivants : Owando, Makoua, Boundji, Mossaka, Loukoléla, Oyo, Ngoko, Ntokou, Tchikapika. Ce département, est traversé par plusieurs rivières (Likwala, Kouyou, Alima) et le fleuve Congo. Les populations qui habitent cette aire géographique sont désignées comme appartenant au groupe ethnique Mbosi. Ce groupe ethnique a pour sous-groupes : Akwa, Koyo, Likuba, Likwala, Mbochi, Mboko, Moye,

Ngare, Bwenyi. Parmi ces sept langues, deux sont parlées dans le département de la Cuvette-ouest notamment le Mboko et le Ngare en partie.

S'agissant des perspectives, le Pr Ndongo Ibara, pense qu'il faut encourager les études sur la littérature orale par : collecte des contes mbosi, collecte des proverbes mbosi, collecte des expressions et devinettes mbosi, transcription des corpus oraux des chants mbosi ; encourager les études sur l'anthropologie linguistique mbosi, le mariage coutumier, le conseil de famille, les lignages familiaux, l'onomatopée mbosi (anthroponymie, toponymie, hydronymie, oronymie, odonymie, etc.) ; encourager les études comparatives dans le groupe pour une meilleure politique linguistique pour ce département ; encourager les études sur la lexicologie mbosi... Le laboratoire Centre de recherches en linguistique et langues orales (Cerello), pourrait être mis à contribution dans ce combat de la sauvegarde des langues maternelles nationales. Par ailleurs, il serait également

souhaitable que les actes liés à l'évangélisation, au catéchisme, et à l'alphabétisation soient réalisés en langues maternelles, a-t-il souhaité.

Pour le Pr Ndongo Ibara, les effets secondaires du modernisme couplés avec l'exode rural frappent à plein fouet ces langues à tel point que ces dernières sont en danger permanent de disparition. Ces langues tiennent sur un fil, le substrat linguistique qui est exprimé par le canal des différents codes éthiques qui régissent la société traditionnelle mbosi (code d'Ekongo, code d'Olee, code de Kyebé-Kyebé, code d'Ikyè, etc.). Pour le sénateur congolais, ce débat aussi enrichissant et important ne peut pas s'arrêter comme ça. « C'est un débat très important. Nous ne pouvons exprimer ce qu'il y a au fond de nous que par les langues. Certes, chaque famille peut apprendre à son enfant à parler la langue maternelle, mais il y a des familles aujourd'hui qui ne parlent plus des langues maternelles... C'est peut-être le moment d'étudier comment d'un côté encourager les langues maternelles pour qu'elles ne disparaissent pas, et en même temps encourager celles qui permettent de communiquer avec tout le monde, à savoir : le lingala, le kituba et le français. Parce qu'on peut aussi décoloniser le français. Le suisse, le belge, le canadien, qui parlent français, ne pensent pas français, ils pensent suisse, belge, canadien », a commenté le premier questeur du Sénat, Edouard Okoula.

Bruno Okokana

## SPORTS D'ÉLITE

## Les athlètes soulagés par la reprise des activités

Les sportifs congolais se disent soulagés de la décision rendue le 26 septembre par la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus, autorisant la reprise des activités sept mois après leur cessation

« La coordination a autorisé les entraînements des équipes sportives et les rencontres nationales sans public ainsi que les matches internationaux conformément aux protocoles sanitaires édictés par les fédérations et les confédérations internationales des sports de compétitions. Cette reprise devra impérativement s'accompagner du dépistage préalable de chaque sportif impliqué dans ces compétitions », précise la coordination dans son communiqué. « Je félicite le gouvernement pour cette décision parce qu'un mouvement sportif sans activité est un danger. Pendant plusieurs mois les athlètes sont restés inactifs. Notre programme d'activités a pris un coup puisque dans notre calendrier, on préparerait

déjà une compétition en Angola. Malheureusement, dans le cadre du strict respect des mesures barrières, le bureau exécutif avait demandé aux athlètes de ne plus s'entraîner. Depuis le samedi, nous étions tous contents », a commenté Guy Venseslas Ngoumba, le président de la Fédération congolaise de Jiu-itsu.

La reprise des activités étant actée, les dirigeants des fédérations devraient faire preuve de beaucoup d'imagination pour rattraper le temps perdu. Francis Anga, le président de la Fédération congolaise de Kurash entend relancer la machine par l'organisation des journées portes ouvertes dans le but, a-t-il dit, de stimuler les muscles restés longtemps au repos forcé à cause de la pandémie du coro-

navirus. L'arrêt des activités avait poussé les dirigeants de la Fédération congolaise de Wushu à mûrir des réflexions pour essayer de maintenir la forme des athlètes. Le WhatsApp, a souligné Steve Kouma, le président de la fédération, a été activé pour pousser à travers quelques exercices, les athlètes à ne pas perdre totalement leur performance.

Malheureusement à cause du manque de compétition, les entraînements personnels que les athlètes ont eus avec le directeur technique national n'ont pas réussi à élever leur niveau. « Les athlètes sont restés sans activités. Cela ne les stimule pas à savoir qu'il n'y avait pas de compétitions. On vient d'autoriser la reprise, on

attend la note du ministère des sports pour voir comment relancer les activités. Sur l'espace d'entraînement de la fédération, on saura exactement le niveau des athlètes. Actuellement on a du mal à évaluer leur niveau », a expliqué Steve Kouma.

L'arrêt des activités va, selon Francis Anga, laisser des traces dans le quotidien des athlètes. Beaucoup d'entre eux, a-t-il expliqué, vont perdre leur catégorie d'origine à cause d'une mauvaise hygiène de vie. « L'impact est grand. Prenant l'exemple d'un athlète qui était à la deuxième catégorie et qui a passé ces sept mois sans activités. S'il se lance dans l'alcool, son poids va augmenter. Il va donc perdre sa catégorie parce qu'il n'avait pas d'activités pour

essayer d'entretenir la forme. Sept mois c'est beaucoup parce qu'on peut gagner dix kilos. Du coup, il y a un changement même dans toutes les données. Parce qu'on ne verra pas le même athlète dans sa catégorie, peut-être dans une autre », a expliqué Francis Anga, président de la Fédération congolaise de Kurash.

Le gouvernement a autorisé la reprise pendant que les fédérations sportives préparent le renouvellement de leurs instances dirigeantes en vue de l'olympiade 2021-2024 prévue pour le mois de novembre. Certaines d'entre elles vont faire connaître leur programme d'activités parce qu'elles considèrent la saison sportive 2019-2020 comme morte.

James Golden Eloué